Agili(3f) Mazars

# **SAMSE**

S.A. au capital de 3 458 084,00 € 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE 056 502 248 RCS GRENOBLE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Agili(3f) Mazars

Commissaire aux comptes

69 boulevard des Canuts 69004 LYON S.A.S. au capital de 324 300 € SIREN 840 062 442 RCS LYON Commissaire aux comptes

109 Rue Tête d'Or
CS 10363 - 69451 Lyon
S.A.S. au capital de 5 986 008 €
SIREN 351 497 649 RCS LYON

## **SAMSE**

S.A. au capital de 3 458 084,00 € 2, rue Raymond Petit 38100 GRENOBLE 056 502 248 RCS GRENOBLE

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de la société SAMSE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SAMSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Agili(3f) – Mazars Page 2 sur 11

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023

#### Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Agili(3f) – Mazars Page 3 sur 11

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

#### Evaluation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée

#### Risque identifié

Au 31 décembre 2023, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée s'élèvent à M€ 52, soit 3,5 % du total bilan de votre groupe.

Comme décrit dans les notes 1 et 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la direction procède à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ces tests sont effectués au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Ils sont réalisés par unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT, comprenant les écarts d'acquisition affectés. Ils sont basés sur la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il est fait référence aux transactions comparables, en considérant le résultat des transactions récentes portant sur des actifs similaires dans le même secteur d'activité. La valorisation repose notamment sur des multiples d'agrégats comptables (chiffre d'affaires et résultat d'exploitation).

Si la juste valeur diminuée des coûts de vente n'est pas corroborée par des transactions comparables, il est alors procédé au calcul de la valeur d'utilité estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs.

Sur la base de cette méthode, la valeur recouvrable de chaque UGT, à laquelle est affectée une quote-part de la valeur comptable des écarts d'acquisition, fait l'objet d'une analyse permettant de détecter si la valeur d'utilité de l'UGT n'est pas inférieure à la valeur nette comptable de ses actifs.

Compte tenu de la complexité des modèles utilisés et de leur sensibilité aux variations de données et d'hypothèses, en particulier du taux d'actualisation utilisé, des prévisions de flux de trésorerie et des incertitudes inhérentes à la probabilité de réalisation de ces dernières dans le contexte actuel, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit.

#### Notre réponse au risque

Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la direction et nos travaux ont notamment consisté à :

- prendre connaissance des principes et des méthodes de détermination des indices de perte de valeur et de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition ainsi que des actifs incorporels à durée de vie indéterminée;
- corroborer, notamment par entretiens avec la direction, les principales données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations (comme le taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme);
- prendre connaissance des perspectives commerciales des agences présentant un indice de perte de valeur, au moyen d'entretiens avec la direction ;
- comparer les estimations comptables des projections de flux de trésorerie des périodes précédentes avec les réalisations effectives correspondantes pour en évaluer la fiabilité et faire une comparaison avec les dernières estimations de la direction :
- analyser la sensibilité des hypothèses retenues;
- par sondages, rapprocher les données utilisées pour réaliser les tests de dépréciation avec la comptabilité et vérifier l'exactitude arithmétique des évaluations retenues par le groupe.

Agili(3f) – Mazars Page 4 sur 11

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

#### Evaluation et dépréciation des stocks de marchandises

#### Risque identifié

Les stocks de marchandises figurent au bilan consolidé du 31 décembre 2023 pour un montant net de M€ 338,1 et représentent 22,9 % de son total.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche et sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est calculé, article par article, en tenant compte du taux de rotation depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence des techniques utilisées, comme cela est précisé dans les notes 1 et 9 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des stocks dans le bilan consolidé, du risque évoqué ci-dessus et des éventuelles provisions qui en découlent, qui sont par nature dépendantes d'hypothèses et d'estimations de la direction

#### Notre réponse au risque

Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé les principes et les méthodes de détermination de la dépréciation de la valeur brute et nette de stocks et échangé avec la direction sur les résultats de leurs analyses concernant les ajustements de valeur nécessaires.

Des participations sélectives aux prises d'inventaire ont été effectuées afin de rapprocher les quantités présentes en stocks et les quantités valorisées en comptabilité.

Nous avons identifié et testé les contrôles permettant de confirmer le comptage de l'exhaustivité des références en stock en fin d'année.

Nous avons identifié et testé les contrôles jugés importants mis en place pour le calcul du coût moyen pondéré, y compris les contrôles automatisés.

S'agissant des dépréciations, les processus d'identification des articles endommagés ou à rotation lente ont été analysés et l'efficacité des contrôles clés relatifs à ceux-ci a été testée. Nous avons étudié les hypothèses retenues par la direction pour la comptabilisation des provisions spécifiques.

Agili(3f) – Mazars Page 5 sur 11

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

#### • Evaluation et dépréciation des créances clients

#### Risque identifié

Au 31 décembre 2023, les créances clients s'élèvent à M€ 208,7 et représentent 14,1 % du bilan de votre groupe. La direction a évalué les créances clients selon les modalités exposées dans les notes 1 et 10 de l'annexe aux comptes consolidés et a réalisé une analyse.

Pour prévenir le risque client, votre groupe a recours à l'assurance-crédit et à d'autres formes de garantie. La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) fait l'objet, pour chaque société de votre groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Compte-tenu du contexte économique incertain, le risque client a tout particulièrement été analysé et suivi. Une vigilance accrue a été portée aux éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible et les retards de paiement ont fait l'objet d'une surveillance continue. Les dépréciations nécessaires ont été comptabilisées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2023 en fonction des risques encourus estimés.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du risque évoqué ci-dessus et des éventuelles dépréciations comptabilisées, qui sont par nature dépendantes.

#### Notre réponse au risque

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- l'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée, de l'analyse des retards de paiement et de la situation économique des clients présentant des retards de paiement significatifs;
- l'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives.

Agili(3f) – Mazars Page 6 sur 11

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

• Evaluation des avoirs à recevoir relatifs aux CPV (conditions particulières de ventes) et des factures à établir au titre des COOP (coopérations commerciales)

#### Risque identifié

Les CPV correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés. Les COOP donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et votre société.

À la clôture de l'exercice, la direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion de votre société. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice relatif à ces contrats.

Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus pour l'exercice et pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées.

Votre groupe comptabilise des factures à établir relatives aux COOP et des avoirs à recevoir relatifs aux CPV, tel que cela est présenté dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés.

En raison de la complexité des contrats et des estimations de la direction, il existe un risque que les montants des avoirs à recevoir et des factures à établir relatifs aux CPV et aux COOP comptabilisés soient différents du montant réellement exigible. Nous avons donc considéré l'évaluation de ces montants comme un point clé de l'audit.

#### Notre réponse au risque

Dans le cadre de nos travaux, nous avons pris connaissance des principes de détermination du montant des avoirs à recevoir et des factures à établir.

Nous avons analysé les hypothèses d'extrapolation des bases d'achats retenues pour l'estimation des montants dus au titre des CPV et des COOP

Pour une sélection de contrats, nous avons aussi étudié la correcte application des dispositions contractuelles aux flux d'achats issus des données de gestion et, le cas échéant, rapproché les montants d'achats confirmés par le fournisseur.

Nous avons également recalculé l'estimation des sommes restant à recevoir et à facturer en fin d'exercice sur la base de la différence entre les sommes exigibles au titre de l'exercice comptable et les sommes déjà obtenues pour cette même période.

Enfin, nous avons examiné le débouclement sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 des montants à facturer et des avoirs à recevoir relatifs aux COOP et CPV de l'exercice précédent.

Agili(3f) – Mazars Page 7 sur 11

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

#### Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

# Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Agili(3f) – Mazars Page 8 sur 11

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2023

#### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société SAMSE par votre Assemblée Générale du 11 mai 2022 pour le cabinet Agili(3f) et pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2023, le cabinet Agili(3f) était dans la deuxième année de sa mission et le cabinet Mazars dans la deuxième année de sa mission.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

# Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Agili(3f) – Mazars Page 9 sur 11

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances
  - ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Agili(3f) – Mazars Page 10 sur 11

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

#### Rapport au comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon, le 15 avril 2024

Les Commissaires aux comptes

**Mazars**, représenté par Paul-Armel JUNNE

DocuSigned by:

Paul-Armel JUMVE

004ECA0B346F40B...

**Agili(3f),** représenté par Sylvain BOCCON-GIBOD

Agili(3f) – Mazars Page 11 sur 11

# État de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)

Διι	31	Dé	cem	hre
- Au	JI	DEI	-CIII	DI C

		Ausib	ecembre
		2023 Valeur nette	2022 Valeur nette
	notes		
ACTIFS NON COURANTS		606 201	554 050
Écarts d'acquisition	3	51 496	41 008
Autres immobilisations incorporelles	4	2 291	1 792
Immobilisations corporelles	5	270 786	255 376
Droits d'utilisation liés aux contrats de location	5	193 887	174 453
Titres mis en équivalence	6	66 824	60 294
Titres de sociétés non consolidées	7	9 636	9 097
Autres actifs immobilisés	8	7 564	6 032
Impôts différés actifs	15	3 717	5 998
ACTIFS COURANTS		869 224	905 454
Stocks de marchandises	9	338 123	380 067
Clients et comptes rattachés	10	208 656	220 371
Autres créances	11	130 201	120 405
Disponibilités et équivalents de trésorerie	12	192 244	184 611
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	5	_	_
TOTAL DE L'ACTIF		1 475 425	1 459 504

#### Au 31 Décembre

		2023	2022
	notes		
CAPITAUX PROPRES		641 720	621 668
Capital émis	13	3 458	3 458
Réserves attribuables aux actionnaires de SAMSE	13	629 425	607 877
Capitaux propres - part attribuable aux actionnaires de SAMSE	13	632 883	611 335
Capitaux propres - part attribuable aux intérêts non contrôlants	13	8 837	10 333
DETTES NON COURANTES		342 809	313 120
Provisions	14	15 142	15 266
Impôts différés passifs	15	5 569	4 825
Dettes financières à long terme	16	145 123	134 239
Dettes financières locatives à long terme	16	176 975	158 790
DETTES COURANTES		490 896	524 716
Provisions	14	6 694	6 033
Fournisseurs et comptes rattachés	17	234 675	267 992
Dettes financières à court terme	16	58 015	54 395
Dettes financières locatives à court terme	16	24 831	23 333
Autres dettes	18	166 681	172 963
TOTAL DU PASSIF		1 475 425	1 459 504

# État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)

		Exerci	ices
	notes	2023	2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	19	1 889 323	1 911 766
Autres produits de l'activité	19	2	12
Achats et variation de stocks		-1 300 481	-1 306 678
Charges de personnel	20	-300 161	-299 816
Charges externes	21	-107 178	-98 146
Impôts et taxes		-24 291	-25 621
Dotations nettes aux amortissements		-55 795	-53 606
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	22	183	-4 330
Autres produits et charges de l'exploitation courante	23	2 662	1 790
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		104 264	125 371
Taux de marge opérationnelle courante		5,52 %	6,56 %
Autres produits et charges opérationnels	24	-2 392	-196
RESULTAT OPERATIONNEL		101 872	125 175
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25	1 892	275
Cout de l'endettement financier brut	26	-5 356	-3 411
Cout de l'endettement financier net		-3 464	-3 136
Autres produits et charges financiers	27	104	100
RESULTAT FINANCIER	28	-3 360	-3 036
Charge d'impôt	29	-26 262	-32 612
Quote part de résultat net des sociétés mises en équivalence	30	7 091	8 264
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		79 341	97 791
Résultat net - Part attribuable aux actionnaires de SAMSE		76 432	94 872
Résultat net - Part attribuable aux intérêts non contrôlants		2 909	2 919
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	31	3 427 182	3 440 275
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	31	3 427 182	3 440 275
RESULTAT NET PAR ACTION (en €)	31	22,30	27,58
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION (en €)	31	22,30	27,58
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		79 341	97 791
Actifs financiers en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		1 106	-70
Écarts actuariels sur régimes de retraite a prestations définies		325	3 180
Impôts différés sur les éléments ci-dessus		-114	-793
Total des éléments qui ne seront pas reclasses ultérieurement en résultat net		1 317	2 317
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS		1 317	2 317
RESULTAT GLOBAL TOTAL ANNUEL		80 658	100 108
Résultat global total annuel - Part attribuable aux actionnaires de SAMSE		77 746	97 146
Résultat global total annuel - Part attribuable aux intérêts non contrôlants		2 912	2 962

#### Présentation de la performance dans le compte de résultat

Le Groupe SAMSE fait état d'un agrégat intermédiaire intitulé «Résultat Opérationnel Courant» (ROC), et prend en compte la recommandation 2009-R.03 du CNC qui propose l'utilisation d'un indicateur du niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente.

Conformément à cette recommandation, ont été exclus du résultat opérationnel courant, les plus ou moins-values dégagées lors de la cession d'éléments de l'actif immobilier, les charges de

restructuration ou de fermetures d'agences, ainsi que tout autre élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture de la performance du Groupe.

Les éléments exclus sont précisément décrits dans la note 24 - Autres produits et charges opérationnels.

Il est fait usage en interne de cet indicateur intermédiaire (ROC), au-dessus du résultat opérationnel, au titre de l'information sectorielle (note 35).

## Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	Exerci	ices
	2023	2022
Résultat net consolidé - part attribuable aux actionnaires de SAMSE	76 432	94 872
Part des intérêts non contrôlants	2 909	2 919
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus	-3 788	-5 227
Amortissements et provisions	58 546	56 999
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	26 262	32 612
Impôts versés	-23 410	-33 226
Résultat sur cessions d'actifs	-267	-3 188
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-531	490
Gains et pertes liés à des variations de parts d'intérêts avec prise de contrôle	_	_
Autres produits et charges calculés	56	-152
Capacité d'autofinancement	136 209	146 099
Coût de l'endettement financier net	3 464	3 136
Variation du besoin en fonds de roulement	8 448	-24 552
Flux de trésorerie généré par l'activité	148 121	124 683
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-54 988	-44 705
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 710	5 720
Subvention d'investissement	-6	5
Incidence des variations de périmètre (acquisitions)	-16 970	-1 783
Incidence des variations de périmètre (cessions)	_	_
Acquisitions d'immobilisations financières	-7 644	-2 438
Diminution d'immobilisations financières	3 654	34 929
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-67 244	-8 272
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-55 321	-55 296
Dividendes sur actions auto-détenues	466	153
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-3 007	-2 508
Augmentation de capital en numéraire	_	_
Acquisition ou cession d'intérêts minoritaires	-2 406	-159
Intérêts financiers nets versés	-3 464	-3 136
Emission d'emprunts	62 827	66 280
Remboursements d'emprunts	-48 047	-56 286
Remboursements de la dette financière locative	-24 510	-22 795
Autocontrôle	367	-3 708
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-73 095	-77 455
Reclassement de trésorerie	_	_
AUGMENTATION OU DIMINUTION DE LA TRESORERIE	7 782	38 956
Disponibilités et équivalents de trésorerie à l'ouverture	178 324	139 368
Disponibilités et équivalents de trésorerie à la clôture	186 106	178 324

# Détails complémentaires du tableau consolidé des flux de trésorerie

	Exerc	cices
	2023	2022
Variation des stocks	46 157	-29 373
Variation des créances clients et autres débiteurs	13 739	-28 488
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-51 520	33 305
Intérêts courus non échus	72	4
Variation du besoin en fonds de roulement	8 448	-24 552
Acquisitions de participations avec prise de contrôle	-17 847	-1 783
Trésorerie nette apportée par les filiales entrantes dans le périmètre	877	_
Incidence des variations de périmètre (acquisitions)	-16 970	-1 783
Cessions de participations avec perte de contrôle	_	_
Trésorerie nette cédée par les filiales sortantes du périmètre	_	_
Incidence des variations de périmètre (cessions)	_	_
Acquisition d'immobilisations incorporelles brutes	-247	-1 171
Acquisition d'immobilisations corporelles brutes	-55 833	-44 892
Variation des créances sur cessions d'immobilisations	-45	1 223
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations	1 137	135
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-54 988	-44 705

# Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Ecarts de réévaluation	Réserves consolidées	Eléments constatés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Part attribuable aux actionnaires de SAMSE	Intérêts non contrôlants	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2021	3 458	44 722	306	413 306	15 189	93 515	570 496	10 133	580 629
Inscription en réserves du résultat 2021				93 515		-93 515			
Résultat consolidé de l'exercice 2022						94 872	94 872	2 919	97 791
Distributions effectuées				-55 143			-55 143	-2 508	-57 651
Plus et moins values de cession sur actions auto-détenues				-37			-37		-37
Impact de la variation des actions auto- détenues				-3 709			-3 709		-3 709
Ajustement de juste valeur des titres					-68		-68		-68
Gains / Pertes actuariels					2 342		2 342	43	2 385
Paiements en actions				2 258			2 258	18	2 276
Variation du % d'intérêts				-36			-36	-123	-159
Engagements de rachat de minoritaires				242			242	-153	89
Autres mouvements				118			118	4	122
Solde au 31 décembre 2022	3 458	44 722	306	450 514	17 463	94 872	611 335	10 333	621 668
Inscription en réserves du résultat 2022				94 872		-94 872			
Résultat consolidé de l'exercice 2023						76 432	76 432	2 909	79 341
Distributions effectuées				-54 855			-54 855	-3 007	-57 862
Plus et moins values de cession sur actions auto-détenues				8			8		8
Impact de la variation des actions auto- détenues				368			368		368
Ajustement de juste valeur des titres					1 073		1 073		1 073
Gains / Pertes actuariels					241		241	3	244
Paiements en actions				-665			-665	-11	-676
Variation du % d'intérêts				-1 001			-1 001	-1 406	-2 407
Engagements de rachat de minoritaires				-16			-16	16	_
Autres mouvements				-37			-37		-37
Solde au 31 décembre 2023	3 458	44 722	306	489 188	18 777	76 432	632 883	8 837	641 720

## Annexe aux comptes consolidés

Notes aux états financiers consolidés

SAMSE est une Société Anonyme de droit français, cotée sur NYSE Euronext Paris, compartiment B. SAMSE et ses filiales sont ci-après dénommées «le Groupe» ou «le Groupe SAMSE». Le siège social de la société SAMSE est situé 2 rue Raymond Pitet - 38100 GRENOBLE. Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 reflètent la situation comptable de SAMSE et de ses filiales et coentreprises, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées. Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 mars 2024 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 23 mai 2024.

# Évènements significatifs de l'exercice 2023

Fin janvier 2023, par l'intermédiaire de sa filiale ETS PIERRE HENRY ET FILS, le Groupe SAMSE a pris une participation à hauteur de 45% dans le Groupe PROVVEDI, spécialisé dans l'exploitation forestière, la scierie et la deuxième transformation du bois. Les 55 % complémentaires ont été acquis par le Groupe PLATTARD, lui-même faisant parti des entités mises en équivalence du Groupe SAMSE. Le Groupe PROVVEDI réalise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros et emploie près de 60 personnes.

Dans le cadre du développement de sa filière TP/EAU, le Groupe a acquis le 2 octobre 2023, 100% des sociétés GEMOISE PLAST et GEMOISE PARIS implantées sur trois sites en région parisienne, réalisant un chiffre d'affaires annuel de 29 millions d'euros et employant 26 salariés.

## Note 1 – Principes comptables

# <u>1.1 - Application des normes, règlements et interprétations des normes</u>

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS comprend les Normes IFRS, les Normes IAS (International Accounting Standards),

ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Commitee) telles que publiées par l'IASB. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne.

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

#### 1.2 - Bases de préparation

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées de manière permanente aux périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après. Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

# <u>1.3 - Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2023</u>

Les normes, amendements et interprétations mentionnés ci-dessous sont appliqués pour la première fois sur l'exercice.

- IFRS 17 Contrats d'assurance.
- Amendement à IAS 1 Informations à fournir sur les méthodes comptables.
- Amendement à IAS 8 Définition d'une estimation comptable.

Les textes mentionnés ci-dessus n'ont pas engendré de conséquence particulière sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2023.

1.4 - Normes, amendements de normes et interprétations d'application ultérieure au sein de l'Union Européenne

#### Textes applicables par anticipation:

- Amendement à IAS 1 Présentation des états financiers : classement des dettes en courant ou non courants.
- Amendement à IAS 12 Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction.
- Amendement à IFRS 16 Dette de loyers dans une opération de cession-bail.

- Amendement à IFRS 17 - Première application d'IFRS 17 et IFRS 9 - Information comparative.

#### Textes publiés non encore applicables :

- IFRS 14 Comptes de report réglementaires.
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise.

Le Groupe n'a appliqué aucun de ces nouveaux amendements ou nouvelles normes/interprétations par anticipation.

#### 1.5 - Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises, des instruments dérivés et des actifs financiers en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ont été évalués à leur juste valeur.

Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur.

#### 1.6 - Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des états financiers implique que la Direction Générale du Groupe procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et passifs du bilan consolidé, sur les charges et produits du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations afin d'ajuster les hypothèses.

Toutefois, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et de jugements au 31 décembre 2023 sont les suivants :

-L'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles,

- -L'évaluation des engagements de retraite et assimilés.
- -L'estimation des provisions pour risques et charges,
- -La valeur de réalisation des stocks et des créances.

Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque rubrique.

#### 1.7 - Périmètre et méthodes de consolidation

#### Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE comprennent les comptes de la société SAMSE (société consolidante) et de toutes ses filiales contrôlées directement ou indirectement, les filiales détenues conjointement ainsi que les sociétés sous influence notable.

Le périmètre de consolidation du Groupe, ainsi que son évolution au cours de l'année 2023, sont présentés en note 2.

#### Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe a le contrôle exclusif ou majoritaire, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote, a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise ou le pouvoir de nommer (ou de révoquer) la majorité des membres du Conseil d'Administration (ou de l'organe de direction équivalent) ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de cet organe, lorsque le contrôle est exercé par celui-ci.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, mais dont il n'a pas le contrôle.

Les sociétés concernées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus.

Le pouvoir de décision détenu est également pris en compte.

Les coentreprises sont les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités économiques en vertu d'un accord contractuel. Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence conformément à l'application de la norme IFRS 11.

Les titres de sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont classés en tant qu'actifs financiers en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains et pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en capitaux propres.

#### Engagement de rachat de minoritaires

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société du Groupe, ces options sont considérées en substance comme des contrats fermes d'achats/ventes avec différé de paiement. Les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en «passifs financiers» pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option lorsque cette option est à prix fixe, et pour sa juste valeur lorsque cette dernière est à prix variable.

Depuis l'application de la version révisée de la norme IAS 27, les options émises sont traitées comme des transactions entre actionnaires (impacts enregistrés dans les capitaux propres).

#### **Transactions internes**

Les soldes et les transactions intra-Groupes ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation. Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement.

Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

#### Intérêts non contrôlants

Les intérêts non contrôlants sont définis comme la part d'intérêts dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à la société mère.

Les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans prise ou perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres.

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation de combler leur quote-part de pertes.

Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

#### Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu ayant cette date.

La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange.

Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition.

A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un écart d'acquisition partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un écart

d'acquisition complet. Dans le cas d'une option pour la méthode de l'écart d'acquisition complet, les intérêts ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un écart d'acquisition sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Cette option s'applique transaction par transaction.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 étaient traités selon la méthode de l'écart d'acquisition partiel, seule méthode applicable avant IFRS 3 révisée.

Les frais directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus. L'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de la prise de contrôle.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat. Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans la contrepartie transférée à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance.

Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en écart d'acquisition lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition ; à défaut et au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan «Titres mis en équivalence».

#### **Impôts**

La rubrique «charge d'impôt» du compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible de chaque filiale consolidée, corrigé des impositions différées. Les impôts différés sont comptabilisés dans les capitaux propres lorsqu'ils proviennent d'éléments imputés en capitaux propres.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs (analyse bilancielle).

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des règlementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires respectivement déductibles et imposables.

L'activation des impôts différés liés à des déficits fiscaux ou moins-values reportables est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable, compte tenu de perspectives bénéficiaires. Les déficits fiscaux suivent le régime fiscal des sociétés françaises et sont donc indéfiniment reportables. Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

#### Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe. Ce coût comprend tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation de ces incorporels.

Il est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les marques et les logiciels acquis.

Les marques déposées ou acquises ont une durée d'utilité indéfinie car elles n'ont pas vocation à être cédées ou remplacées par une autre marque du Groupe. A ce titre, elles ne sont pas amorties.

Les logiciels créés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur trois années.

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisés au moins à la clôture de chaque exercice. Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur iuste valeur.

Les autres immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'acquisition inclut tous les coûts directement attribuables à sa création ou son acquisition et au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Les intérêts des emprunts relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Ils ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, en tant que «produits différés» et réparties systématiquement au compte de résultat, sur une durée propre à permettre leur rattachement aux coûts qu'elles sont censées compenser.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants identifiés et de leurs durées d'utilité effectives.

Constructions et aménagements selor	n	
les différents composants retenus (1)		8 - 30 ans
Matériels et outillages industriels		5 - 8 ans
Matériels de transport		5 - 8 ans
Agencements et aménagements mob	iliers	6 -10 ans
Matériel de bureau		3 - 6 ans
Matériel informatique		3 ans
Mobilier de bureau		10 ans
Les différents composants retenus s	ont les suivants :	
	Structure plateforme et bâtiment	30 ans
	Toiture	20 ans
	Second oeuvre	10 ans
	Chauffage / Climatisation / Electricité	10 ans
	Enrobés et clôtures	8 ans

Le Groupe a retenu des valeurs résiduelles pour deux catégories d'immobilisations corporelles : les matériels de manutention et les matériels de transport. Ces actifs sont destinés à être remplacés au terme de leur durée d'utilité, mais conservent une valeur de marché.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues au moins à chaque fin de période annuelle.

Le cas échéant. l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les gains et pertes de cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le prix de cession à la valeur nette comptable.

Ils sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne «autres produits et charges de l'exploitation courante» en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions de matériels de l'exploitation courante ; sur la ligne «autres produits et charges opérationnels» en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions d'ensembles immobiliers.

# Dépréciation des actifs immobilisés hors financiers

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation sur la valeur des actifs suivants : écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation. Le déclenchement d'un test de dépréciation est réalisé généralement lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence, notamment par une perte d'exploitation non conjoncturelle.

#### - Dépréciation des écarts d'acquisition

Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

Pour réaliser ces tests, les écarts d'acquisition sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou à des groupements d'UGT.

Le Groupe répartit ses activités en 2 segments de reporting (Bricolage et Négoce), chaque segment regroupant plusieurs UGT. L'UGT correspond au site physique d'un magasin ou d'une agence ou d'un ensemble de magasins ou agences si ces derniers se situent sur une même zone géographique, et ne présentent pas de risque de compensation de perte de valeur. La méthode consiste à comparer la valeur nette comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT, à laquelle l'écart d'acquisition est affecté, avec sa valeur recouvrable. Cette dernière correspond au montant le plus élevé entre d'une part, la valeur de marché diminuée des coûts de vente et d'autre part, la valeur d'utilité qui est estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs reflétant la rentabilité attendue des actifs attachés à l'UGT ou au groupe d'UGT.

Si la valeur de marché n'est pas corroborée par des transactions récentes similaires, l'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable.

Les flux de trésorerie futurs sont déterminés hors frais financiers à partir des projections sur une durée

de 5 ans et d'une valeur terminale. La valeur terminale est calculée à partir de la capitalisation à l'infini du dernier flux de trésorerie normalisé, basée sur un taux de croissance à long terme. Les flux de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital du Groupe, utilisé comme taux d'actualisation, et s'élevant à 9,59 % pour 2023 (8,95 % en 2022). Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts.

Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles. Le taux de croissance à long terme retenu s'élève à 1 % pour 2023 (identique en 2022).

Les dépréciations constatées sur les écarts d'acquisition revêtent un caractère irréversible et ne font donc pas l'objet d'une reprise.

Elles figurent sous la rubrique «Dotations aux provisions et dépréciations» du compte de résultat, en résultat opérationnel courant.

 Dépréciations des autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Les immobilisations incorporelles amortissables et les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur.

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait également l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. Les pertes et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées en «Dotations aux provisions et dépréciations» et viennent affecter le résultat opérationnel courant, à l'exception des dépréciations relatives aux ensembles immobiliers qui sont enregistrées en «Autres produits et charges opérationnels».

#### Contrats de location

L'application rétrospective de la décision finale de l'IFRIC publiée en décembre 2019 relative à IFRS 16 a été mise en œuvre pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le Groupe a essentiellement deux types de contrats: les voitures de société en location et les baux commerciaux. Concernant les durées de location. les contrats afférents aux véhicules de société sont sont établis sur des périodes courtes et prévisibles (environ 4 ans en moyenne). Pour les baux commerciaux le Groupe prend en compte les options de renouvellement sur un horizon de 5 ans. Sauf exception, le Groupe reste sur un principe de renouvellement en prenant en compte la continuité d'exploitation. Les fins de contrats peuvent résulter de la fermeture du site d'exploitation, un déménagement, ou encore le rachat du bien immobilier pour qu'il soit en pleine propriété. Les durées retenues pour les baux commerciaux restent supérieures aux durées d'amortissement des agencements sur les sites concernés.

La méthode utilisée afin de déterminer le taux d'actualisation pour évaluer le montant des droits d'utilisation est différenciée en fonction du type de bien. Pour les véhicules, le Groupe utilise le taux implicite des contrats de location. Pour les baux commerciaux, le taux est déterminé en prenant en considération le financement sur la base d'un emprunt avec des caractéristiques similaires/équivalentes (type de bien, garantie, duration).

#### Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, «Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées», les actifs non courants destinés à être vendus sont les actifs qui seront réalisés au travers de leur cession et non de leur utilisation. Lors de leur classification, les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant. Ces actifs cessent d'être amortis.

#### **Stocks**

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve.

Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

#### Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs et les autres créances et dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement inférieures à trois mois.

Les créances clients font l'objet de dépréciations au cas par cas en fonction des risques encourus, et de l'évaluation des pertes attendues.

Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

#### Instruments financiers

#### a) Actifs financiers

La désignation et le classement des actifs financiers sont réalisés lors de la comptabilisation initiale et sont revus à chaque clôture.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les actifs financiers à la date à laquelle le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de tels actifs financiers. Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts directs de transactions lorsque ces actifs ne sont pas classés en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a une indication objective de dépréciation. Par exemple, une baisse prolongée ou significative de la juste valeur en dessous du coût d'un actif financier est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation.

Le Groupe gère plusieurs catégories d'instruments financiers, et leurs classements dépendent de la finalité de chaque acquisition.

Ces catégories sont détaillées comme suit :

1) Placements détenus jusqu'à leur échéance : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instru-

ments financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Ils sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.

2) Prêts et créances : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ils sont dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements ainsi que les prêts. Les créances clients, ayant une échéance de moins de 12 mois à la date d'arrêté des comptes, sont présentées en actifs courants sous la rubrique «clients et comptes rattachés».

Les créances sur participations, prêts et dépôts et cautionnements ayant une échéance de plus de 12 mois à la date d'arrêté des comptes sont présentés en actifs non courants sous la rubrique «autres actifs immobilisés».

3) Actifs financiers en juste valeur par résultat : il s'agit d'actifs financiers dont le Groupe a, dès l'origine, une intention de revente à court terme. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique «autres produits et charges financiers» dans la période au cours desquelles elles interviennent.

Cette catégorie regroupe les instruments dérivés de taux que le Groupe SAMSE utilise dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêts qui peuvent intervenir dans le cadre des opérations courantes.

4) Actifs financiers en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : il s'agit des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés, n'appartenant pas aux autres catégories.

Cette catégorie inclut les participations dans des sociétés cotées ou non, autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence et les joint-ventures, que la direction a l'intention de conserver à long terme. Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique «autres actifs immobilisés».

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres dans la période au cours de laquelle elles interviennent, à l'exception des pertes de valeur relatives aux instruments de dettes.

Lorsque les actifs financiers en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres sont transférés au compte de résultat. En cas d'appréciation ultérieure de la valeur d'action classée en actifs financiers en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les pertes de valeur comptabilisées en résultat ne sont pas reprises en compte de résultat. En revanche, toute appréciation ultérieure de la valeur d'instruments de dettes classés parmi ces actifs est comptabilisée en résultat.

Lorsque le Groupe est en droit de recevoir un paiement, les produits d'intérêts ou les dividendes liés aux instruments de capitaux propres sont enregistrés dans le compte de résultat à la rubrique «produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie».

#### b) Opérations de couverture

Les critères de comptabilité de couverture n'étant pas appliqués par le Groupe, les instruments financiers dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture énoncés par IAS 39. Il s'agit de SWAP de taux relatifs à certains emprunts souscrits par le Groupe.

Les variations de juste valeur liées à ces instruments sont directement enregistrées en résultat financier (cf. note 16).

#### c) Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt.

Les dettes financières à long terme comprennent la part des emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes financières diverses dont le terme est supérieur à un an.

Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts auprès des établissements de crédit, des autres dettes financières ainsi que les concours bancaires et autres dettes à court terme.

#### d) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

#### e) Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de ces actifs ont pris fin ou ont été transférés et lorsque le Groupe a transféré la quasitotalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs. Par ailleurs, si le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété, les actifs financiers sont décomptabilisés dès lors que le contrôle n'est pas conservé.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont levées, annulées ou éteintes.

#### f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont constitués de valeurs mobilières de placement liquides, facilement convertibles et qui, à l'origine, ont une échéance inférieure ou égale à trois mois.

Les disponibilités comprennent les comptes bancaires et les soldes de caisse.

#### **Actions propres**

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de cession de ces titres totalement ou partiellement, le résultat de cession (avec l'impôt

correspondant), est imputé directement dans les capitaux propres et ne contribue donc pas au résultat.

#### **Provisions**

Une provision pour risques ou charges est constituée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers identifié dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que cela se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie équivalente.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est à dire la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes.

Les variations des provisions enregistrées pour refléter les effets de l'écoulement du temps sont comptabilisées en produits financiers ou charges financières.

#### - Engagements de retraite et assimilés

Au sein du Groupe, les engagements de retraites regroupent les indemnités de fin de carrière du personnel en activité. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte d'hypothèses d'espérance de vie, du taux de rotation du personnel et de l'évolution des salaires. Une actualisation des sommes à verser et un coefficient d'actualisation financière des paiements futurs sont appliqués.

Les engagements sont intégralement provisionnés et correspondent exclusivement au régime de retraite à prestations définies localisé en France, comprenant les indemnités légales de départ à la retraite.

#### - Cartes de fidélité

Dans les magasins de Bricolage, une remise future potentielle accordée au client est calculée sur la base de ses achats successifs.

Ces avantages sont comptabilisés en réduction des ventes, et éventuellement repris en cas d'annulation.

#### - Litiges

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent

essentiellement des litiges matériaux nés dans l'année.

- Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes et des charges futures estimées.

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont évalués nets des retours, remises et avantages commerciaux consentis dès lors que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur ou que le service a été rendu. Le chiffre d'affaires comprend la vente de marchandises et diverses prestations liées à la vente, notamment le transport et le grutage.

Les ventes de marchandises ne comprennent pas d'obligations de performance particulières ou complexes, et les prestations complémentaires de transport proposées par le Groupe sont effectuées sur des durées très courtes. Le chiffre d'affaires inclut également des prestations réalisées envers des fournisseurs, et des opérations promotionnelles. Des détails complémentaires figurent en note 19 de l'annexe.

Les autres produits de l'activité comprennent divers produits de gestion courante.

#### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des charges de l'exploitation courante y compris les dépréciations de l'actif immobilisé et les dépréciations des écarts d'acquisition directement liés à l'exploitation et affectés par UGT.

Les autres produits et charges de l'exploitation courante, dont notamment les éléments de cessions d'actifs qui entrent dans le cycle de l'exploitation courante à proprement parler, concourent également à la détermination du résultat opérationnel courant.

#### Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et charges autres que financiers, ainsi que les résultats de cessions d'actifs immobiliers et les éléments significatifs non récurrents.

#### Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels prennent en compte les plus et moins-values liées à la cession d'ensembles immobiliers et tout élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture du résultat opérationnel courant.

#### Frais d'acquisition

Les coûts liés à l'acquisition d'une entité sont constatés dans le coût des titres en cas de prise d'influence notable, en résultat dans le cas d'une prise de contrôle ou en capitaux propres dans le cas d'une acquisition d'intérêts minoritaires.

#### Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie, le coût de l'endettement financier brut ainsi que divers charges et produits.

Les escomptes de règlements obtenus des fournisseurs ne figurent pas en résultat financier ; ils concourent à la détermination du coût d'achat net des marchandises.

#### Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la même base de résultat net en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs (notamment les plans d'options sur actions). La méthode utilisée est celle du rachat d'actions au prix de marché. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

#### Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits et services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

L'activité du Groupe s'articule autour de deux pôles, le Négoce de matériaux de construction et le Bricolage sur un même secteur géographique, la France.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles.

Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent ni les impôts différés, ni les autres participations, créances et autres actifs financiers non courants.

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs.

#### Contexte général de l'arrêté des comptes

Une vigilance accrue a été portée sur les éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible, et les retards de paiement font l'objet d'une surveillance toute particulière.

Dans une période d'inflation portant le prix de certaines catégories de marchandises à la hausse. l'évaluation des stocks a particulièrement été analysée pour la clôture des comptes (cf. note 9).

Le contexte économique a été pris en compte, notamment dans la détermination des prévisions utilisées pour les tests de dépréciation.

Le Groupe veille à respecter un équilibre entre ses ressources long terme et ses besoins d'investissements structurels.

La gestion de la trésorerie à court terme est accompagnée d'une surveillance accrue de la solvabilité de ses clients et d'une mise en œuvre de leviers d'amélioration du BFR

Les facteurs de risque suivants ont été analysés afin de répondre aux Recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers:

- La valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres incorporels proche de la valeur nette comptable, a fait l'objet d'une attention toute particulière.
- Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des actifs non courants dans le cadre des tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité. Les dépréciations nécessaires ont été prises en compte dans le résultat de l'exercice.
- Le risque clients a été revu et analysé à la clôture des comptes au 31 décembre 2023.
- Les actifs financiers figurant au bilan du Groupe ne présentent pas de risque significatif ; de même que les équivalents de trésorerie. Il n'y a aucun risque de liquidité en fin d'exercice.
- -Le niveau des ratios liés aux covenants a été examiné. Aucune rupture de covenants n'est intervenue en fin d'exercice.

## Note 2 - Périmètre de consolidation et évolution au cours de l'année

## 2.1 - Détentions directes par la société mère

					AU 31 DÉC	EMBRE 2023	AU 31 DÉCE	MBRE 2022
SOCIETES DETENUES			EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS	QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS
SAS LA BOITE A OUTILS	-1-	SAMSE SA		I.G	99,91 %	99,91 %	99,91 %	99,91 %
SAS CHRISTAUD	-2-	SAMSE SA	Acquisition d'intérêts minoritaires	I.G	100,00 %	100,00 %	92,99 %	92,99 %
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	- 3 -	SAMSE SA		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS BTP DISTRIBUTION	-4-	SAMSE SA	Acquisition d'intérêts minoritaires	I.G	75,03 %	75,03 %	74,65 %	74,65 %
SAS M+ MATERIAUX	- 5 -	SAMSE SA		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS ETS RENE DE VEYLE	- 6 -	SAMSE SA		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS DORAS	-7-	SAMSE SA		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS MAURIS BOIS		SAMSE SA		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SARL REMAT SERVICES		SAMSE SA	TUP dans la soci	été SAMSE avec effe	t au 1er janvier 202	3	100,00 %	100,00 %
SARL EPPS		SAMSE SA		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SARL SUD APPRO		SAMSE SA		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS BLANC MATERIAUX		SAMSE SA		I.G	77,50 %	77,50 %	77,50 %	77,50 %
SAS ZANON TRANSPORTS		SAMSE SA		I.G	75,00 %	75,00 %	75,00 %	75,00 %
SAS MAT APPRO		SAMSE SA		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI LA REGLE		SAMSE SA		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI LE BOURG		SAMSE SA		I.G	99,60 %	99,60 %	99,60 %	99,60 %
SCI CELESTIN CHASSIEU		SAMSE SA		I.G	99,00 %	99,00 %	99,00 %	99,00 %
SCI DU ROUSSILLON		SAMSE SA		I.G	99,00 %	99,00 %	99,00 %	99,00 %
SCI VALMAR		SAMSE SA		I.G	96,00 %	96,00 %	96,00 %	96,00 %
SCI DU VIEUX PORT		SAMSE SA		I.G	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %
SCI BRANLY		SAMSE SA		I.G	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
SCI LES ARTISANS		SAMSE SA		I.G	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
SCI CHARPIEU		SAMSE SA		I.G	0,14 %	0,14 %	0,14 %	0,14 %
SAS BOURG MATERIAUX		SAMSE SA		MEQ	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
SAS TARARE MATERIAUX		SAMSE SA		MEQ	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
SAS MATERIAUX SIMC	- 10 -	SAMSE SA	Acquisition complémentaire	MEQ	44,68 %	44,68 %	44,59 %	44,59 %
SAS PLATTARD SAS	- 9 -	SAMSE SA		MEQ	33,99 %	33,99 %	33,99 %	33,99 %
SAS DIDIER		SAMSE SA		MEQ	25,00 %	25,00 %	25,00 %	25,00 %

Légende : I.G - Intégration Globale - MEQ - Mise en Équivalence

## 2.2 - Détentions indirectes ou conjointes par les filiales

				31 DÉCE	MBRE 2023	31 DÉCEN	IBRE 2022
SOCIETES DETENUES	SOCIETES DETENTRICES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE DANS LE GROUPE SAMSE	QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE	QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE
- 1 - PERIMETRE DE CONSOLIDAT	TION DU GROUPE LA	BOITE A OUTILS					
SAS EDB AUBENAS	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	70,00 %	69,94 %	70,00 %	69,94 %
SAS EDB FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	50,00 %	49,96 %	50,00 %	49,96 %
SAS COMPTOIR FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	50,00 %	49,96 %	50,00 %	49,96 %
SAS EDB NIMES	SAS LA BOITE A OUTILS	Fusion absorption par la	société EDB AUBENA	AS - effet au 1er j	anvier 2023	70,00 %	69,94 %
SAS EDB ARLES	SAS LA BOITE A OUTILS	Fusion absorption par la	société EDB AUBENA	AS - effet au 1er j	anvier 2023	70,00 %	69,94 %
SCI IMMOBILIERE MOISERIE	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	100,00 %	99,91 %	100,00 %	99,91 %
SCI IMMOBILIERE FONTAINE	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	100,00 %	99,91 %	100,00 %	99,91 %
SCI ENTREPOT NIMES	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	40,00 %	39,96 %	40,00 %	39,96 %
SCI CHABER	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	40,00 %	39,96 %	40,00 %	39,96 %
SCI ENTREPOT FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	40,00 %	39,96 %	40,00 %	39,96 %
SAS RG BRICOLAGE	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	39,98 %	39,94 %	39,98 %	39,94 %
SCI LE CARREAU	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	20,00 %	19,98 %	20,00 %	19,98 %
- 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDAT	TION DU GROUPE CH	RISTAUD					
SAS CELESTIN MATERIAUX	SAS CHRISTAUD		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	92,99 %
SAS GEMOISE PLAST	SAS CHRISTAUD	Prise de contrôle	I.G	100,00 %	100,00 %		
SAS GEMOISE PARIS	SAS CHRISTAUD & GEMOISE PLAST	Prise de contrôle	I.G	100,00 %	100,00 %		
- 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDAT	TION DU GROUPE HEI	NRY					
SARL SCIERIE ET SECHOIRS DU DAUPHINE	SAS HENRY		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00%	100,00%
SARL DAUPHINOISE DE TRANSPORTS ET AFFRETEMENT	SAS HENRY		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00%	100,00%
SAS PROVVEDI INDUSTRIE	SAS HENRY	Prise de participations	MEQ	45,00 %	45,00 %		
- 4 - PERIMETRE DE CONSOLIDAT	TION DU GROUPE BTI	DISTRIBUTION					
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ	SAS BTP DISTRIBUTION		I.G	100,00 %	75,03 %	100,00 %	74,65 %
SCI BRANLY	SAS BTP DISTRIBUTION		I.G	40,00 %	30,01 %	40,00 %	29,86 %
SCI LES ARTISANS	SAS BTP DISTRIBUTION		I.G	40,00 %	30,01 %	40,00 %	29,86 %
- 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDAT	TION DU GROUPE M+	MATERIAUX					
SCI MINETTI	SAS M+ MATERIAUX		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

- 6 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE RENE DE VEYLE  SCI DU ROUSSILLON SAS RENE DE VEYLE I.G 4,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,00 % 1,					31 DÉCEM		31 DÉCEMBRE 2022	
SCI DU ROUSSILLON SAS RENE DE VEYLE I.G 1,00 % 1,00 % 1,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86	SOCIETES DETENUES		EVENEMENTS DE L'ANNEE	CONSOLIDATION RETENUE DANS LE GROUPE	DETENU en %	DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE	DETENU en %	en % D'INTERETS DANS LE GROUPE
SCI DU ROUSSILLON SAS RENE DE VEYLE I.G 1,00 % 1,00 % 1,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86	- 6 - PERIMETRE DE CONSOL	IDATION DU GROUPE RE	NE DE VEYLE					
SCI VALMAR SAS RENE DE VEYLE I.G 4,00 % 4,00 % 4,00 % 4,00 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 99,86 % 9	SCI DU ROUSSILLON	SAS RENE DE VEYLE		I.G	1.00 %	1.00 %	1.00 %	1.00 %
SCI DU VIEUX PORT SAS RENE DE VEYLE I.G 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00 % 10,00	SCI VALMAR	SAS RENE DE VEYLE		I.G			· ·	·
SCI CELESTIN CHASSIEU SAS RENE DE VEYLE LG 1,00 % 1,00 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0,40 % 0	SCI CHARPIEU	SAS RENE DE VEYLE		I.G	99,86 %	99,86 %	99,86 %	99,86 %
SCI LE BOURG SAS RENE DE VEYLE I.G 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.40 % 0.	SCI DU VIEUX PORT	SAS RENE DE VEYLE		I.G	10,00 %	10,00 %	10,00 %	10,00 %
- 7 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE DORAS  SARL FAVERET SAS DORAS TUP dans la société DORAS avec effet au 1er novembre 2023 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00	SCI CELESTIN CHASSIEU	SAS RENE DE VEYLE		I.G	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %
SARL FAVERET SAS DORAS TUP dans la société DORAS avec effet au 1er novembre 2023 100,00 % 100,00 % 100,00 % 5AS MENUISERIE RENOVATION SAS DORAS I.G 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 %	SCI LE BOURG	SAS RENE DE VEYLE		I.G	0,40 %	0,40 %	0,40 %	0,40 %
SARL FAVERET SAS DORAS TUP dans la société DORAS avec effet au 1er novembre 2023 100,00 % 100,00 % 100,00 % 5AS MENUISERIE RENOVATION SAS DORAS I.G 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 %								
SAS MENUISERIE RENOVATION  SAS DORAS  LG  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,	- 7 - PERIMETRE DE CONSOL	IDATION DU GROUPE DO	RAS					
SAS SOCOBOIS  SAS DORAS  LG  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00	SARL FAVERET	SAS DORAS	TUP dans la socié	té DORAS avec effet a	u 1er novembre 2	2023	100,00 %	100,00 %
SPRL BELPARMAT         SAS DORAS         I.G         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %	SAS MENUISERIE RENOVATION	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI DES MINES       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 % <t< td=""><td>SAS SOCOBOIS</td><td>SAS DORAS</td><td></td><td>I.G</td><td>100,00 %</td><td>100,00 %</td><td>100,00 %</td><td>100,00 %</td></t<>	SAS SOCOBOIS	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI DE LA BOUDEAUDE  SAS DORAS  LG  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %  100,00 %	SPRL BELPARMAT	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI IMMODOR       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI DES ESSARDS       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       10	SCI DES MINES	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI DES ESSARDS       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI DES ABATTOIRS       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %	SCI DE LA BOUDEAUDE	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI DES ABATTOIRS       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI TETE AU LOUP       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %	SCI IMMODOR	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI TETE AU LOUP       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI LA JONCTION       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       <	SCI DES ESSARDS	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI LA JONCTION       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI MONBOUTOT LA TOUR       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %	SCI DES ABATTOIRS	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI MONBOUTOT LA TOUR       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI LE PETIT FORT       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %	SCI TETE AU LOUP	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI LE PETIT FORT       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI SAINT GEORGES       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %	SCI LA JONCTION	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI SAINT GEORGES       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI LE PETIT BOUREY       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI POUSSON COSNE       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI LOUIS PERGAUD       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI LES CAVALIERS       SAS DORAS       Prise de contrôle       I.G       100,00 %       100,00 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,30 %       23,3	SCI MONBOUTOT LA TOUR	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI LE PETIT BOUREY       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %         SCI POUSSON COSNE       SAS DORAS       I.G       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       100,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %        20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00 %       20,00	SCI LE PETIT FORT	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI POUSSON COSNE         SAS DORAS         I.G         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %           SCI LOUIS PERGAUD         SAS DORAS         I.G         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %         20,00 %         20,00 %         20,00 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         2	SCI SAINT GEORGES	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI LOUIS PERGAUD         SAS DORAS         I.G         100,00 %         100,00 %         100,00 %         100,00 %           SCI LES CAVALIERS         SAS DORAS         Prise de contrôle         I.G         100,00 %         100,00 %         100,00 %           SA DIJON BETON         SAS DORAS         MEQ         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %	SCI LE PETIT BOUREY	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI LES CAVALIERS         SAS DORAS         Prise de contrôle         I.G         100,00 %         100,00 %           SA DIJON BETON         SAS DORAS         MEQ         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %	SCI POUSSON COSNE	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SA DIJON BETON         SAS DORAS         MEQ         23,30 %         23,30 %         23,30 %         23,30 %	SCI LOUIS PERGAUD	SAS DORAS		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
	SCI LES CAVALIERS	SAS DORAS	Prise de contrôle	I.G	100,00 %	100,00 %		
SCI ESPACE + SAS DORAS <b>MEQ 20,00 % 20,00 %</b> 20,00 % 20,00 %	SA DIJON BETON	SAS DORAS		MEQ	23,30 %	23,30 %	23,30 %	23,30 %
	SCI ESPACE +	SAS DORAS		MEQ	20,00 %	20,00 %	20,00 %	20,00 %

## 2.3 - Sociétés détenues par les groupes intégrés par mise en équivalence

				31 DÉCEM	BRE 2023	31 DÉCEMI	BRE 2022
SOCIETES DETENUES	SOCIETES DETENTRICES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE DANS LE GROUPE MEQ	QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE	QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE
-9- PERIMETRE DE CONSOLIDATIO	N DU GROUPE PLATTA	RD					
SAS PLATTARD CARRELAGES	SAS PLATTARD		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS PLATTARD NEGOCE	SAS PLATTARD		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS PLATTARD BETON	SAS PLATTARD		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS PLATTARD INDUSTRIES	SAS PLATTARD		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS PLATTARD GRANULATS	SAS PLATTARD		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS PROVVEDI INDUSTRIE	SAS PLATTARD	Prise de contrôle	I.G	55,00 %	55,00 %		
SAS SOREAL	SAS PLATTARD GRANULATS		I.G	96,10 %	96,10 %	96,10 %	96,10 %
SAS OLLIER BOIS	SAS PLATTARD NEGOCE		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS THIMONIER TRANSPORTS	SAS PLATTARD NEGOCE		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS CHUZEVILLE MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		I.G	75,00 %	75,00 %	75,00 %	75,00 %
SCIODETTE	SAS PLATTARD		I.G	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS APM	SAS PLATTARD		Cession de la soc	iété		50,00 %	50,00 %
SAS BOURG MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		MEQ	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
SAS TARARE MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		MEQ	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
SARL ALBON PREFA	SAS PLATTARD INDUSTRIES		MEQ	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
ANCYCLA ( EX BEAUJOLAISE DE RECYCLAGE )	SAS PLATTARD GRANULATS		MEQ	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
SARL DDM	SAS PLATTARD GRANULATS		MEQ	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
SAS ETABLISSEMENTS DARGAUD	SAS PLATTARD	Acquisition des intérê	ts complémentaires	et fusion dans Pl	attard SAS	34,43 %	34,43 %
SAS DP GRANULATS	SAS PLATTARD GRANULATS		MEQ	32,50 %	32,50 %	32,50 %	32,50 %
-10- PERIMETRE DE CONSOLIDATIO	ON DU GROUPE MATER	NAUX SIMC					
SAS TRANSMATLOG	SAS MATERIAUX SIMC		I.G	80,00 %	80,00 %	80,00 %	80,00 %
SAS MS MATERIAUX	SAS MATERIAUX SIMC		MEQ	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
SAS GMD	SAS MATERIAUX SIMC	Prise de contrôle	I.G	100,00 %	100,00 %		

#### 2.4 - Évolution du périmètre de consolidation au cours de l'année 2023

Entrées dans le périmètre - Prise	s de contrôle -				
Sociétés	Date effective	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention au 31/12/2023	Société détentrice
SAS GEMOISE PLAST	02/10/2023	Négoce	I.G	100,00	SAS CHRISTAUD
SAS GEMOISE PARIS	02/10/2023	Négoce	I.G	100,00	SAS CHRISTAUD & GEMOISE PLAST
SCI LES CAVALIERS	27/10/2023	Négoce	I.G	100,00	SAS DORAS
Acquisitions d'intérêts minoritaire	S				
Sociétés	Date	Activité	Evolution du %	% de détention au 31/12/2023	Société détentrice
SAS CHRISTAUD	02/06/2023	Négoce	7,01	100,00	SA SAMSE
SAS BTP DISTRIBUTION	10/07/2023	Négoce	0,38	75,03	SA SAMSE
Prises de participations					
Sociétés	Date effective	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention au 31/12/2023	Société détentrice
SAS PROVVEDI INDUSTRIE	25/01/2023	Négoce	MEQ	45,00	SAS HENRY
Opérations de restructuration inte	erne par voie de	fusion abs	sorption		
Sociétés	Date effective	Activité			Société absorbante
SARL REMAT SERVICES	01/01/2023	Négoce			SA SAMSE
SARL FAVERET	01/11/2023	Négoce			SAS DORAS
SAS EDB NIMES	01/01/2023	Bricolage			SAS EDB AUBENAS
SAS EDB ARLES	01/01/2023	Bricolage			SAS EDB AUBENAS

#### Informations complémentaires :

Les mouvements de périmètre qui affectent les sous-groupes consolidés par mise en équivalence ne sont pas traités dans l'évolution du périmètre de consolidation.

Ces mouvements concernent les sociétés SAS PLATTARD et SAS MATERIAUX SIMC.

L'information figure cependant dans la page précédente, dans la colonne intitulée «évènements de l'année».

Les comptes consolidés du Groupe SAMSE, établis au 31 décembre 2023, regroupent les comptes des sociétés mentionnées ci-dessus et peuvent se résumer ainsi :

	Au 31 DÉC	Au 31 DÉCEMBRE 2023		EMBRE 2022
	France	Etranger	France	Etranger
		(1)		(1)
Nombre de sociétés				
Société mère et sociétés consolidées par intégration globale	54	1	55	1
Sociétés consolidées par mise en équivalence	15		13	
sous - total	69	1	68	1
TOTAL		70	(	69

(1) Société belge (BELPARMAT) détenue par la SAS DORAS. Société sans activité commerciale, non significative au niveau du Groupe SAMSE.

#### 2.5 - Principaux contributeurs significatifs du Groupe (+ de 10 % du chiffre d'affaires)

		Au 31 décembre 2023				
Valeurs nettes consolidées	SAMSE	LA BOITE A OUTILS	DORAS	M+ MATERIAUX	Autres filiales	Total consolidé
Actifs non courants (y compris les écarts d'acquisition)	172 704	87 126	54 720	73 826	217 825	606 201
Endettement financier hors Groupe	177 459	50 759	54 658	53 786	68 282	404 944
Trésorerie au bilan	96 578	7 858	26 692	14 273	46 843	192 244
Flux de trésorerie liés à l'activité	43 161	20 797	21 766	17 322	45 075	148 121
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée SAMSE		6 730	9 837	5 893	6 018	28 478

## Événements postérieurs à la clôture des comptes

- -Le Groupe entend poursuivre la stratégie de développement géographique de son réseau de distribution existant. A ce titre, un protocole d'accord a été signé avec le Groupe Hérige (annoncé le 7 février 2024) en vue de reprendre sa branche Négoce (regroupant les enseignes VM Matériaux, LNTP, Cominex). Cette opération reste soumise aux autorisations réglementaires usuelles. Présentes sur le Grand Ouest de la France, les enseignes de Négoce du Groupe Hérige réalisent un chiffre d'affaires annuel d'environ 400 millions d'euros avec un réseau de 79 points de vente et 1 155 collaborateurs.
- DORAS a acheté 100 % des titres de la sociétés OXYGEN FERMETURES, le 11 janvier 2024. Cette société réalise un chiffre d'affaires annuel de 3,5 millions d'euros avec un effectif de 13 salariés.
- CELESTIN MATERIAUX a été absorbée par CHRISTAUD par voie de Fusion-Absorption, avec effet au 1er janvier 2024.

# Note 3 – Écarts d'acquisition

## 3.1 - Évolution des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	Écarts d'acquisition			
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice	68 221			
Augmentations / Acquisitions	12 787			
Diminutions / Sorties				
à la clôture de l'exercice	81 008			
Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice	27 213			
Dépréciations / pertes de valeur	2 299			
à la clôture de l'exercice	29 512			
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice	41 008			
à la clôture de l'exercice	51 496			

## 3.2 - Détail des écarts d'acquisition à l'ouverture et à la clôture de l'exercice

		A l'ouverture	Mouvements		A la clôture		
			Augmentations acquisitions	Diminutions sorties	Dépréciations	Virements	
SAS GEMOISE PARIS	Prise de contrôle 2023		11 040				11 040
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS		12 588			1 858		10 730
SAS DORAS		6 167			191		5 976
SAS M+ MATERIAUX		4 286					4 286
SAS ZANON TRANSPORTS		2 286					2 286
SAS GEMOISE PLAST	Prise de contrôle 2023		1 747				1 747
SAS DEDB	Société absorbée par LA BOITE A OUTILS en 2014	1 722					1 722
SA SAM	Société absorbée par SAMSE en 2004	1 433					1 433
SAS GAMAG	Société absorbée par SAMSE en 2014	1 320					1 320
SAS TS HABITAT	Société tupée avec LA BOITE A OUTILS en 2012	1 300					1 300
SAS LA BOITE A OUTILS		706					706
SA BENET	Société absorbée par SAMSE en 2004	669					669
SAS CO DI PLAST	Société absorbée par CELESTIN MATERIAUX en 2015	619					619
RUDIGOZ	Société absorbée par SAMSE	577					577
SAS BILLMAT	Société absorbée par CHRISTAUD en 2022	564					564
PLOTON	Société absorbée par DORAS en 2012	523					523
SOVAPRO & SOVAPRO MHD	Société absorbée par BTP DISTRIBUTION en 2020	494					494
SAS DEGUERRY	Société absorbée par SAMSE en 2021	442					442
SAS LEADER CARRELAGES	Société absorbée par SAMSE en 2021	433					433
SA ROCH MATERIAUX	Société absorbée par SAMSE en 2002	385					385
SAS BLANC MATERIAUX		340					340
SAS SOCOBOIS		536			250		286
CSI MATERIAUX	Société absorbée par DORAS en 2010	282					282
SAS TC-HP	Société absorbée par LA BOITE A OUTILS en 2017	237					237
SAS EXPOTEO	Société absorbée par SAMSE en 2012	204					204
BTP WOIPPY		204					204
LASSERE		189					189
SAS MATERIAUX DES ALPES	Société tupée avec SAMSE en 2011	182					182
SARL LECHENNE	Société absorbée par SAMSE en 2002	176					176
SAS ENTREPÔT DU BRICOLAGE		176					176
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	Société tupée avec SAMSE en 2012	169					169
SARL ISO-NEG	Société tupée avec M+ MATERIAUX en 2016	167					167
SAS FOREZ MAT	Société absorbée par SAMSE en 2019	161					161
SAS MAURIS BOIS		149					149
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ		145					145
SA BRICO ALES	Société absorbée par COMPTOIR FROMENT en 2008	132					132
MOTTY	Société absorbée par SAMSE	110					110
ORNANS	Société absorbée par DORAS en 2012	104					104
SAS LOIRE MATERIAUX	Société absorbée par MAURIS BOIS en 2022	97					97
SAS SGAC	Société tupée avec SAMSE en 2009	62					62
SAS ETS ROGER CLEAU	Société absorbée par DORAS en 2020	52					52
SAS REMAT	Société absorbée par SAMSE en 2021	27					27
SAS CLAUDE MATERIAUX	Société absorbée par DORAS en 2020	15					15
SAS LE COMPTOIR	Société absorbée par CELESTIN MATERIAUX en 2021	0					0
AUTRES, INDIVIDUELLEMENT NON SIG	GNIFICATIFS	578					578
	Total	41 008	12 787	_	2 299	_	51 496

Dépréciations des écarts d'acquisition constatées (en K€)						
Année	Montants	en % des écarts d'acquisition				
Antérieures						
à 2012	11 513					
2012	1 495	3,09 %				
2013	1 086	2,38 %				
2014	2 053	4,38 %				
2015	1 685	3,66 %				
2016	2 085	4,68 %				
2017	1 080	2,52 %				
2018	525	1,15 %				
2019	1 470	3,26 %				
2020	2 361	5,53 %				
2021	930	2,23 %				
2022	930	2,27 %				
2023	2 299	4,46 %				

#### Pertes de valeur

L'UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est définie dans le Groupe SAMSE, comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie (cash-flow) indépendants des flux de trésorerie générés par les autres actifs ou groupes d'actifs.

La réflexion sur la détermination des UGT a été alimentée par l'examen des critères suivants :

- Existence ou non d'un marché actif.
- Importance des relations de dépendance économique entre les différentes unités,
- Découpage opérationnel : manière dont le management organise son reporting,
- Découpage stratégique : manière dont le management prend ses décisions de poursuite ou d'abandon d'activités.

L'implantation des sites répond parfois à plusieurs de ces critères.

Le critère déterminant qui a été retenu est le découpage opérationnel. Ainsi, l'UGT retenue est devenue le site physique (notion d'agence ou de magasin).

Cependant, il existe quelques exceptions pour des sites répondant à un découpage stratégique sur des marchés peu actifs.

Dans ce cas, l'UGT retenue est un ensemble de deux agences, interdépendantes économiquement.

Cela concerne 20 couples de 2 sites physiques sur 331 UGT.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan «Titres mis en équivalence».

Les écarts d'acquisition au 31 décembre 2023 se répartissent par secteur d'activité sur un même secteur géographique (la France) comme suit :

Négoce	47 223
Bricolage	4 273

Les écarts d'acquisition sont affectés par unité ou groupe d'unités génératrices de trésorerie.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une description détaillée par entité juridique (cf. tableau ci-dessus).

Sur l'ensemble des écarts d'acquisition, UGT par UGT, c'est l'UGT de la société HENRY sur le site de Saint Hilaire du Rosier qui représente le montant le plus important, soit 21 % du montant total des écarts d'acquisition.

Il faut noter également que l'écart d'acquisition concernant DORAS correspond à un ensemble de 48 UGT, et celui de GEMOISE Paris à 2 UGT.

Les tests de dépréciation réalisés sur les UGT (comprenant les écarts d'acquisition affectés) sont basés sur la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il est fait référence aux transactions

comparables, en considérant le résultat des transactions récentes portant sur des actifs similaires dans le même secteur d'activité.

La valorisation repose sur des multiples d'agrégats comptables (pourcentage du chiffre d'affaires ajouté à un multiple de résultat d'exploitation). Une analyse de sensibilité est effectuée avec des valeurs de multiple dégradées.

Si la juste valeur diminuée des coûts de vente n'est pas corroborée par des transactions comparables, ou si l'analyse de sensibilité réalisée n'est pas satisfaisante, il est alors procédé au calcul de la valeur d'utilité estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs. Des précisions sur la méthode de calcul sont fournies en note 1 - principes comptables - rubrique : dépréciation des écarts d'acquisition.

Sur la base de cette méthode, la valeur recouvrable de chaque UGT à laquelle est affectée une quote-

part de la valeur comptable des écarts d'acquisition, fait l'objet d'une analyse permettant de détecter si la valeur d'utilité de l'UGT n'est pas inférieure à la valeur nette comptable de ses actifs.

Cette analyse a conduit à comptabiliser des dépréciations sur les écarts d'acquisition de 6 UGT pour un montant global de **2 299 milliers d'euros**.

L'analyse de sensibilité, consistant à faire varier raisonnablement les paramètres du test, n'a pas conduit à changer la conclusion de celui-ci.

Le Groupe tient compte également du contexte économique de chaque clôture et a retenu pour 2023 des hypothèses opérationnelles pertinentes et mesurées.

Ces hypothèses reposent sur l'expérience du management et la mise en place rigoureuse de plans d'actions portant sur les taux de marge et sur le développement du chiffre d'affaires.

#### VENTILATION DES ECARTS D'ACQUISITION

		Valeurs nettes
Négoce		
UGT HENRY (Saint Hilaire du Rosier)		10 730
UGT GEMOISE PARIS St Mard		7 507
UGT GEMOISE PARIS Orly		3 533
UGT ZANON TRANSPORTS		2 286
UGT GEMOISE PLAST (Clairoix)		1 747
UGT DORAS DIJON		1 581
Autres UGT sans écarts d'acquisition individuellement significatifs		19 839
Bricolage		
Ensemble des UGT		4 273
	TOTAL	51 496

# 3.2 - Détermination des écarts d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre

	GEMOISE PARIS	
Prix d'acquisition (A)	14 351	
% des actifs et passifs identifiables acquis	100	
Actifs et passifs identifiables acquis à 100%, nets (B)	3 311	
Frais d'acquisition (enregistrés en charges de la période)	23	
Écart d'acquisition (A-B)	11 040	

Dans le cadre de l'acquisition de la société GEMOISE PARIS, aucun ajustement à la juste valeur significatif n'a été constaté sur les actifs et passifs acquis. Le Groupe dispose d'un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation de cet écart d'acquisition.

La trésorerie nette reprise de la société au moment de l'acquisition s'élevait à 482 milliers d'euros.

	GEMOISE PLAST	
Prix d'acquisition (A)	3 495	
% des actifs et passifs identifiables acquis	100	
Actifs et passifs identifiables acquis à 100%, nets (B)	1 748	
Frais d'acquisition (enregistrés en charges de la période)	22	
Écart d'acquisition (A-B)	1 747	

Dans le cadre de l'acquisition de la société GEMOISE PARIS, aucun ajustement à la juste valeur significatif n'a été constaté sur les actifs et passifs acquis. Le Groupe dispose d'un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation de cet écart d'acquisition.

La trésorerie nette reprise de la société au moment de l'acquisition s'élevait à 395 milliers d'euros.

Note 4 – Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)		Marques	Logiciels progiciels	Autres	Total
Valeur brute					
à l'ouverture de l'exercic	e	392	26 101	723	27 216
Augmentations / Acquisitions			247		247
Diminutions / Sorties			94		94
Mouvements de périmètre	Entrées			9	9
Mouvements de périmètre	Sorties				_
Virements			1 488		1 488
à la clôture de l'exercice		392	27 742	732	28 866
Amortissements / Dépréciations					
à l'ouverture de l'exercice		_	24 860	564	25 424
Dotations aux amortissements			1 238	1	1 239
Dépréciations / pertes de valeur					_
Reprises de dépréciations / pertes de val	eur			1	1
Diminutions / cessions			94		94
Mouvements de périmètre	Entrées			6	6
Mouvements de périmètre	Sorties				_
Virements			1		1
à la clôture de l'exercice		_	26 005	570	26 575
Valeur nette					
à l'ouverture de l'exercice		392	1 241	159	1 792
à la clôture de l'exercice		392	1 737	162	2 291

Note 5 – Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)		Ensembles immobiliers	Droits d'utilisation locations immobilières IFRS 16	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Droits d'utilisation autres immobilisations IFRS 16	En cours, avances et acomptes	Total
Valeur brute								
à l'ouverture de l'exercice		402 598	230 402	57 763	189 459	17 279	23 743	921 244
Augmentations / Acquisitions		18 414	41 288	7 311	8 822	5 897	21 471	103 203
Diminutions / Sorties		10 974	5 923	2 867	7 453	3 848	294	31 359
Mouvements de périmètre	Entrées	869	947	106	2 778		28	4 728
Mouvements de périmètre	Sorties							0
Virements		12 584		1 117	5 276	28	-22 557	-3 552
à la clôture de l'exercice		423 491	266 714	63 430	198 882	19 356	22 391	994 264
Amortissements / Dépréciations								
à l'ouverture de l'exercice		232 039	62 832	40 820	145 328	10 396	0	491 415
Dotations aux amortissements		12 612	19 378	4 380	13 060	5 127		54 557
Dépréciations / pertes de valeur					93			93
Reprises de dépréciations / pertes de valeur		362			33			395
Diminutions / cessions		2 832	2 213	2 608	7 630	3 694		18 977
Mouvements de périmètre	Entrées	298	361	61	2 244			2 964
Mouvements de périmètre	Sorties							0
Virements		820		-7	-875	-3		-65
à la clôture de l'exercice		242 575	80 358	42 646	152 187	11 826	0	529 592
Valeur nette								
à l'ouverture de l'exercice		170 559	167 570	16 943	44 131	6 883	23 743	429 829
à la clôture de l'exercice	(1)	180 916	186 356	20 784	46 695	7 530	22 391	464 672
à l'ouverture de l'exercice	(1)							

<sup>(1)</sup> Pas d'actif immobilier destiné à la vente au 31 décembre 2023. Ces actifs figurent sur l'état de la situation financière consolidée au niveau de la ligne «Actifs classés comme détenus en vue de la vente».

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une analyse approfondie quant à la détermination d'éventuelles pertes de valeur qui auraient pu apparaître au cours de l'année 2023.

En ce qui concerne les ensembles immobiliers, qui représentent 66,8 % des immobilisations corporelles nettes hors IFRS 16, le Groupe a mis en œuvre une démarche pour identifier tout indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur sur cette catégorie d'actif, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle.

A titre de règle pratique, le Groupe détermine la valeur vénale ; cette valeur représente le montant qui pourrait être obtenu à la date de clôture ou à une autre date prédéterminée de la vente d'un actif lors

d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Au 31 décembre 2023, aucune dépréciation pour perte de valeur n'a été constatée.

Conformément à IFRS 5, le Groupe présente les actifs destinés à être cédés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2023, le Groupe ne dispose pas d'actif destiné à la vente.

# 5.1 - Écarts de première consolidation affectés

Les valeurs du bilan comprennent les écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

	•	•					
	Valeur brute au 01/01/2023	Valeur nette au 01/01/2023	Entrées dans le périmètre	Sorties du périmètre	Cessions	Valeur brute au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2023
Terrains	5 220	5 016	66			5 286	5 082
Constructions	13 522	1 729	265			13 787	1 742
Total	18 742	6 745	331	0	0	19 073	6 824
5.2.a - Contrats de loc	ation financeme	ent (crédit-ba	il immobilier)				
		-	-	Terrains	Cons	tructions	Total
	Valeur brute						
	l'ouverture de l'ex	kercice		1 493		16 141	17 634
Augmentations / Acquisition	ons						
Diminutions / Sorties							
Mouvements de périmètre							
à	la clôture de l'ex			1 493		16 141	17 634
	Amortissemen						
	l'ouverture de l'ex	kercice		0		13 614	13 614
Dotations aux amortissem	ents					385	385
Diminutions / Sorties							
Mouvements de périmètre							
â	la clôture de l'ex			0		13 999	13 999
	Valeur nette			4 400		0.507	4.000
a	l'ouverture de l'ex	Kercice		1 493		2 527	4 020
à	la clôture de l'ex	ercice		1 493		2 142	3 635
5.2.b - Contrats de loc	cation financem	ent (crédit-ba	ail mobilier)				
				Installations techniques	Autres imm corpo		Total
	Valeur brute						
	ouverture de l'exe	rcice		313		3 059	3 372
Augmentations / Acquisitions	ons					186	186
Diminutions / Sorties							0
Mouvements de périmètre				0.10		0.045	0
à là	a clôture de l'exer			313		3 245	3 558
V III	Amortissements			007		0.047	0.004
	ouverture de l'exe	rcice		287		2 017	2 304
Dotations aux amortissem	ents			13		250	263
Diminutions / Sorties							0
Mouvements de périmètre		-1		000		0.007	0
a la	a clôture de l'exer	CICE		300		2 267	2 567
3.11	Valeur nette	vala a		00		4.042	4.000
a l'o	ouverture de l'exe	rcice		26		1 042	1 068

13

978

991

à la clôture de l'exercice

# 5.3.a - Information sur la dette de crédit-bail immobilier

		2023	2022
Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'e	xercice	177	241
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture	de l'exercice :		
	Moins d'un an	68	64
	De 2 à 5 ans	109	177
	Plus de 5 ans		
		177	241

# 5.3.b - Information sur la dette de crédit-bail mobilier

	2023	2022
Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice	509	571
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice	<b>:</b>	
Moins d'u	ın an 223	242
De 2 à 5	ans 286	329
	509	571

# 5.4 - Infrastructures d'exploitation (Terrains et Constructions)

Les infrastructures d'exploitation se répartissent comme suit : (les infrastructures d'exploitation des sociétés mises en équivalence ne sont pas prises en compte)

# Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

AGENCES DE N	EGOCE						
* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à constructon	superficie en m²
SA SAMSE							
Aix les Bains	9 766	Gap	33 004	Alès	15 246	Cluses	18 649
Albertville	23 972	Meximieux	27 238	Annonay	17 907	Embrun	13 039
Annemasse	1 123	Modane	4 870	Bernis	11 425	Joyeuse	6 228
Aubenas	25 040	Saint Martin d'Hères	35 961	Cornillon	15 087	Vienne	16 820
Barcelonnette	15 829	Veynes	9 051	Crolles	7 198		
Bellegarde	12 014			Echirolles (CAREO)	3 000		
Bourg d'Oisans	8 209			Eybens	6 690		
Bourg Saint Maurice	11 689			Gap (CAREO)	2 200		
Briançon	16 552			Grenoble Centre	698		
Chambéry	4 968			Guillestre	12 000		
Château Arnoux	4 606			La Grand Combe	5 700		
Corbas	22 416			Lans en Vercors	4 500		
Digne	19 845			Beauvoisin	15 137		
Digne (CAREO)	3 910			Margencel	12 537		
La Motte Servolex	14 817			Meythet (CAREO)	2 392		
La Mure	10 000			Monistrol	8 046		
La Tour du Pin	15 307			Montpezat	4 015		
Largentière	7 818			Montréal la Cluse	18 532		
Le Pouzin	10 080			Nozières	18 085		
Lyon	4 114			Pontcharra	10 000		
Moirans	18 657			Saint Ambroix	14 063		
Montélimar	17 519			Saint Etienne MPPI	7 000		
Moutiers	6 908			Saint Firmin	6 350		
D.:	0.445			Saint Jean de			
Privas	8 115			Moirans	10 251		
Pusignan	10 618			Saint Priest	19 335		
Ruoms	8 635			Sury Le Comtal	6 762		
Saint Etienne de Saint	10 063			Tassin la demi lune	4 214		
Geoirs Saint Forgeux	6 830			Vallon Pont d'Arc	4 593		
Saint Genis Laval	17 416			Vaulx en Velin	8 256		
Saint Genis Pouilly	16 898			Villemoirieu	2 509		
Saint Jean de				VIIICITIOITICU	2 303		
Maurienne	9 029						
Saint Julien en Genevois	10 467						
Saint Marcellin	13 943						
Saint Pierre d'Albigny	9 335						
Saint Quentin Fallavier	20 000						
Saint Savin	16 881						
Seyne les Alpes Sillingy	5 970 31 474						
Sisteron St Etienne	20 820 15 431						
Valence Vif	24 738 8 000						
Ville la Grand	19 074						

<sup>\*</sup>Propriété : tènement immobilier dont le Groupe est propriétaire (tènements figurant dans ses actifs).

Tènement mixte : immobilier dont une partie est propriété du Groupe, le reste appartient à un propriétaire externe et fait l'objet d'un bail commercial ou bail à construction.

Location simple : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail commercial.

Bail à construction : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail à construction.

Les superficies exprimées correspondent à la superficie globale des terrains.

# Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

		CES DE NEGOCE			
* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²
AS BLANC MATERIAUX		A t	2.450	Only and Inc. Alara	44.005
		Annot	3 158	Colmars les Alpes La Mure Argens	14 925 3 732
A CHRISTAUD				La Marc 7 agorio	0 1 02
ubenas	1 340			Ambarés et Lagrave	3 724
Beaumont les Valence	7 294			Castelculier	543
Bourgoin Jallieu	950			Caudan	3 895
Coutances	7 812			Clermont Ferrand	3 222
Echirolles	8 618			Cluses	590
Meyzieu	3 000			Colombelles	5 615
/oglans	4 000			Dannemarie sur Crête	2 852
				Etupes	170
				Fegersheim	260
				Gap	500
				Grand Couronne	960
				Haguenau	2 187
				La Talaudière	413
				La Talaudiere  Lagny sur Marne	2 004
				Lagny sur marne Lens	4 200
				Parçay Meslay	7 673
				Ploumagoar	2 823
				Richwiller	1 736
				Saint Léonard	3 890
				St Denis les Bourg	342
				St Germain Laprade	1 980
				St Jacques de la Lande	18 061
				Tours	2 000
				Vire	5 093
SAS GEMOISE PLAST				Woustviller	236
				Clairoix	4 904
SAS GEMOISE PARIS				Saint Mard	8 626
				Orly	1 289
AS CELESTIN MATERIAUX				Ony	1 200
ourgoin Jallieu	8 628			Aubenas	3 618
hassieu	5 615			Beaumont les Valence	5 714
igny	6 275			Castelculier	6 699
917	0210			La Talaudière	4 587
				Nîmes	3 645
				Pierrelatte	8 800
				Pusignan	8 010
				Vienne	3 010
				Villeneuve sur Lot	3 909
				Villeneuve sur Lot Vinsobres	10 600
AS BTP DISTRIBUTION				VIIISUDIES	10 000
egersheim	11 271			Châlon sur Saone	5 154
laguenau	24 009			Dannemarie sur Crete	13 960
Richwiller	19 300			Dijon	14 924
	12 912			Etupes	5 530
Voippy Voustviller	14 739			•	500
AS MAURIS BOIS	14 / 35			Talange- Hagondange	500
	59 802	Sovering	16 697	Briancon	4 066
rgonay	59 802 15 671	Seyssins	160 091	Briançon Montólimar	5 000
Meyzieu				Montélimar	5 000
Sallanches	8 775				
Sorbiers	21 307				
√alence √oiron	8 236 5 797				

	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m <sup>-2</sup>
SA DORAS Arbois	13 736	Crottot	13 773	Baume les Dames	2.000	Novoro ionation	3 06
		Crottet			3 062	Nevers jonction	3 00
Arcy sur Cure	7 003	Luxeuil (Caréo)	3 450		23 829		
Besançon	16 300			Bourg en Bresse	4 409		
Béthoncourt	12 548			Boz	9 969		
Chalindrey	6 206			Brethenay	5 658		
Chenôve	33 030			Brethenay Meneo	2 095		
Ciel	9 344			Chatenoy le Royal	1 100		
Cluny	9 845			Chenôve 6	42 250		
Corbigny	9 700			Chenôve Bois	700		
Cosne sur Loire	8 547			Dijon	11 970		
Decize	7 596			Fain les Montbard	12 430		
Dole	17 000			Nuits Saint Georges	10 124		
Dracy le Fort	42 335			Ornans	5 119		
The state of the s							
Gueugnon	7 698			Polisot	5 055		
ls sur Tille	14 162			Remiremont	10 352		
Joigny	7 588			Rioz	10 457		
Langres	11 473			Saint Dizier	11 312		
Le Creusot	9 054			Saint Marcel	24 130		
Lons le Saunier	17 430			Saint Thibault	5 213		
Macon	12 468			Saint Usage	11 569		
Montceau les Mines	20 238			Toucy	11 828		
Moulins Engilbert	5 779						
Nevers Saint Eloi	30 466						
Pont sur Yonne	6 467						
Pontarlier	15 214						
Saint Satur	5 612						
Sainte Colombe sur Seine	10 554						
Semur en Auxois	11 507						
Seurre	7 619						
Torcy le Grand	5 619						
Vesoul	10 286						
Villegusien le Lac	11 323						
SAS SOCOBOIS				Rosières-près-Troyes	20 622		
SAS M+ MATERIAUX				Rosieres-pres-Troyes	38 622		
Agde	7 956	Hossegor	5 686	Agen	13 869		
Bergerac	15 000	Sarlat	18 128		9 046		
Carcassonne	6 324	Canat	10 120		5 688		
				Argelès			
Castelginest (Socobois)	32 424			Aureilhan	5 195		
Castres	7 819			Baillarques	15 179		
Claira	11 510			Baillargues PPI	7 100		
Congénies	7 296			Begles (careo)	250		
Le Buisson de Cadouin	12 285				4 500		
				Begles (mppi)			
Mérignac PPI	3 895			Beziers (MPPI)	5 166		
Peyriac-Minervois	4 413			Brive	14 173		
Saint Jean d'Illac	12 310			Brive (MPPI)	17 350		
Saint Loubes	7 717			Béziers	10 550		
Villeneuve s/ Lot (Allez)	20 091				4 000		
Villeneuve S/ Lot (Aliez)	20 091			Canhoes			
				Carcassonne (GO)	8 790		
				Castanet Tolosan	9 264		
				Castelginest	8 000		
				Colombiers	4 000		
				Colombiers 2	3 300		
				Cornebarrieu	10 977		
				Dax	7 501		
				Fenouillet	6 722		
				Floirac	3 790		
				Floirac	3 790 4 666		
				Frontignan	4 666		
				Frontignan La Teste de Buch	4 666 3 613		
				Frontignan	4 666		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne	4 666 3 613		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI)	4 666 3 613 4 866 2 063		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouguerre	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouguerre Mérignac charpente	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouguerre Mérignac charpente Naves (Tulle)	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouguerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouguerre Mérignac charpente Naves (Tulle)	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouquerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes Paulhan	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750 5 218		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouguerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes Paulhan Perpignan (Caréo)	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750 5 218 1 865		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouquerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes Paulhan Perpignan (Caréo) Portet sur Garonne	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750 5 218 1 865 7 309		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouguerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes Paulhan Perpignan (Caréo) Portet sur Garonne Périgueux	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750 5 218 1 865 7 309 13 620		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouguerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes Paulhan Perpignan (Caréo) Portet sur Garonne Périqueux Ria	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750 5 218 1 865 7 309 13 620 6 736		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouguerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes Paulhan Perpignan (Caréo) Portet sur Garonne Périgueux	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750 5 218 1 865 7 309 13 620		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouquerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes Paulhan Perpignan (Caréo) Portet sur Garonne Périgueux Ria Rodez	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750 5 218 1 865 7 309 13 620 6 736 6 622		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouquerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes Paulhan Perpignan (Caréo) Portet sur Garonne Périgueux Ria Rodez Roques	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750 5 218 1 865 7 309 13 620 6 736 6 622 6 534		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouquerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes Paulhan Perpignan (Caréo) Portet sur Garonne Périgueux Ria Rodez Roques Saillagouse	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750 5 218 1 865 7 309 13 620 6 736 6 622 6 534 1 500		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouquerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes Paulhan Perpignan (Caréo) Portet sur Garonne Périgueux Ria Rodez Roques	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750 5 218 1 865 7 309 13 620 6 736 6 622 6 534		
				Frontignan La Teste de Buch Libourne Lézignan (MPPI) Lézignan-Corbières Montauban Montpellier Montredon Mouquerre Mérignac charpente Naves (Tulle) Nîmes Paulhan Perpignan (Caréo) Portet sur Garonne Périgueux Ria Rodez Roques Saillagouse	4 666 3 613 4 866 2 063 8 978 12 620 7 915 12 587 7 015 8 591 7 510 8 750 5 218 1 865 7 309 13 620 6 736 6 622 6 534 1 500		

# Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

	M	AGASINS DE	BRICOLA	GE			
* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²
SAS LA BOITE A OUTILS							
Annecy (Seynod)	17 203	Bassens	23 400	Alès	16 702	Albertville	8 90
Arles		Briançon			15 399		
Château-Thierry	16 016	Décines	9 498	Aubenas	14 245		
Echirolles	22 423	Saint Jean de Moirans	31 059	Dijon	19 423		
L'Isle d'Abeau	11 910			Drumettaz	9 000		
Le Creusot	11 184			Gap	8 029		
Narbonne	20 717			La Tour du Pin	12 429		
Nîmes	18 136			Le Pont de Beauvoisin	8 769		
Saint Julien en Genevois	2 489			Margencel	13 346		
Saint Martin d'Hères	14 146			Montélimar	15 383		
Thyez	17 816			Privas	944		
				Remiremont	9 002		
				Romans	8 000		
				Saint Jean de	44.070		
				Maurienne	11 278		
				Sallanches	14 065		
		UNITESTO	LETIONES	Thonon	9 138		
	superficie	UNITES LOG	superficie		superficie	bail	superficie
* propriété du Groupe	en m <sup>2</sup>	tènement mixte	en m <sup>2</sup>	location simple	en m <sup>2</sup>	à construction	en m <sup>2</sup>
SA SAMSE							
Brézins	107 759			Viriville	8 329		
SAS LA BOITE A OUTILS Brézins	11 400						
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	11400						
		Saint Hilaire du	46 269	Vinay/Beaulieu	26 363		
		Rozier	40 203	Viria y/ Dedaned	20 000		
SA CHRISTAUD							
Brezins (ex LOG-EAU)	700						
SAS MAT APPRO							
Brezins	178						
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ							
				Haguenau	1 218		
SARL SUD APPRO				Datalikasa	0.400		
		CENTRALES PHO	TOVOL TAIQUE	Potelières	2 100		
	superficie		superficie	location	superficie	bail	superficie
* propriété du Groupe	en m <sup>2</sup>	tènement mixte	en m <sup>2</sup>	emphytéotique	en m <sup>2</sup>	à construction	en m <sup>2</sup>
SARL EPPS							
Aix les Bains	642			Annemasse	2 932	Vitrolles	60
Beaumont les Valence	465 550			Barcelonnette Cadenet	665		
Gap	550			Le Pont de	614		
La Motte Servolex	463			Beauvoisin	666		
La Mure	467			Meyreuil	641		
Lyon	240			Mouans Sartoux	280		
Montélimar	667			Saint Savin	636		
Pusignan	220			Valence	665		
Ruoms Saint Etienne de Saint Geoirs	657 360						
Saint Etienne de Saint Geoirs Saint Marcellin	222						
Sillingy	667						
Vif	487						
CENTRES ADMINISTRATIFS							
	superficie	tànoment milita	superficie	location six1-	superficie	bail	superficie
* propriété du Groupe	en m²	tènement mixte	en m²	location simple	en m <sup>2</sup>	à construction	en m <sup>2</sup>
SA SAMSE							
Brézins	12 000						
SA DORAS							
Chenôve	1 300						
SAS M+ MATERIAUX	1 000						
Claira SIEGE SOCIAL GROUPE	1 000						
	superficie		superficie	1 1 1 1	superficie	bail	superficie
propriete du Groupe	en m <sup>2</sup>	tènement mixte	en m <sup>2</sup>	location simple	en m <sup>2</sup>	à construction	en m <sup>2</sup>
SA SAMSE							
Grenoble	21 420						

Le Groupe SAMSE au travers de ses deux activités (Négoce de matériaux de construction et Bricolage) est propriétaire de 120 points de vente.

**166 points** de vente sont en location dans le cadre de baux commerciaux ou de baux à construction, et 15 sites sont mixtes avec une partie des surfaces en propriété, le reste faisant l'objet de locations immobilières.

Les superficies mentionnées ci-après, sont totalement utilisées pour l'exploitation.

Le nombre de points de vente est de 301 dont 269 pour l'activité Négoce et 32 pour l'activité Bricolage. Au total, cela représente une superficie de 3 139 782 m<sup>2</sup>, dont 2 696 935 m<sup>2</sup> pour l'activité Négoce et 442 847 m<sup>2</sup> pour l'activité Bricolage.

En outre, le Groupe SAMSE dispose de 7 Unités Logistiques dont la Plateforme de stockage de Brézins, de 3 centres administratifs et d'un Siège Social pour une superficie globale de 240 036 m².

Le Groupe SAMSE dispose également de 22 centrales photovoltaïques réparties sur une surface totale de 13 806 m<sup>2</sup>.

Note 6 – Titres mis en équivalence

## 6.1 - Valeur des titres mis en équivalence

à l'ouverture de l'exercice		60 294
Augmentations		7 091
Diminutions		3 263
Mouvements de périmètre (1)	Entrée	2 702
Mouvements de périmètre	Sortie	
à la clôture de l'exercice		66 824

<sup>(1) :</sup> Prise de participation dans PROVVEDI. Le prix d'acquisition s'élève à 2,7M€ pour 45% de l'actif net acquis. Le Groupe a dégagé un écart d'acquisition de 1,3M€ comptabilisé dans le poste "Titres mis en équivalence" du bilan. Le Groupe dispose d'un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation de cet écart d'acquisition.

#### 6.2 - Détails des titres mis en équivalence

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
PLATTARD (Groupe)	33 114	30 743
MATERIAUX SIMC (Groupe) (1)	19 382	18 012
SAS BOURG MATERIAUX	3 024	2 605
SA DIJON BETON (1)	2 728	2 793
SAS PROVVEDI (1)	2 142	
SAS RG BRICOLAGE (1)	2 032	1 959
SCI ENTREPOT FROMENT	1 498	1 413
SAS DIDIER (1)	1 180	1 231
SCI CHABER	941	938
SAS TARARE MATERIAUX	345	259
SCI ENTREPOT NIMES	342	246
SCI LE CARREAU	83	82
SCI ESPACE PLUS	13	13
Total	66 824	60 294

<sup>(1)</sup> dont écarts d'acquisition affectés (cf. note 6.4)

## 6.3 - Informations générales sur les entreprises associées et coentreprises :

Toutes les entreprises associées du Groupe sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Il n'existe pas de coentreprise significative au niveau du Groupe SAMSE.

Les informations générales sur les sociétés mises en équivalence sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	% de détention	QP de capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Quote part de résultat	Dividendes ou quote part de résultat reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'Activité	Effectif moyen
		d	lonnées conso	lidées				
PLATTARD (Groupe)	33,99	29 587	10 372	3 525	1 156	273 706	Négoce	648
MATERIAUX SIMC (Groupe)	44,68	17 288	4 686	2 094	781	176 868	Négoce	598
SA DIJON BETON	23,30	2 693	150	35	93	33 697	Négoce	61
SAS BOURG MATERIAUX	50,00	2 601	847	424	0	21 183	Négoce	38
SAS PROVVEDI	45,00	2 701	-1 241	-558	0	9 596	Négoce	54
SAS RG BRICOLAGE	39,98	1 157	2 189	875	799	19 813	Bricolage	60
SAS DIDIER	25,00	1 128	211	53	100	14 121	Négoce	40
SCI ENTREPOT FROMENT	40,00	1 173	810	324	240	1 685	Bricolage	0
SCI CHABER	40,00	828	282	113	110	455	Bricolage	0
SCI LE CARREAU	20,00	66	83	17	15	83	Bricolage	0
SCI ENTREPOT NIMES	40,00	246	240	96	0	1 223	Bricolage	0
SCI ESPACE PLUS	20,00	3	47	9	9	61	Négoce	0
SAS TARARE MATERIAUX	50,00	260	169	85	0	5 314	Négoce	13

Les deux principales entités du Groupe mises en équivalence sont le Groupe PLATTARD et MATERIAUX SIMC. Ces deux entités appartiennent au secteur opérationnel «Négoce».

Les éléments financiers de ces deux entités pour les exercices 2023 et 2022, établis en conformité avec les normes IFRS, se résument comme suit :

	Groupe P	LATTARD	MATERIA	MATERIAUX SIMC		Autres entités Négoce		Bricolage
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Chiffre d'affaires	273 706	263 428	176 868	178 179	83 920	77 992	23 259	22 582
Résultat opérationnel courant	13 385	13 749	6 581	7 633	596	3 080	4 104	4 758
Résultat net	9 906	10 994	4 685	5 266	185	2 292	3 605	3 226
Autres éléments du résultat global	0	0	71	420	-21	86	-7	23
Résultat global total	9 906	10 994	4 756	5 686	164	2 378	3 598	3 249
Part attribuable aux actionnaires	10 372	10 919	4 756	5 686	164	2 378	3 598	3 249
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	-466	75	0	0	0	0	0	0
Actifs non courants	117 761	105 924	62 376	58 881	15 363	11 221	31 276	33 812
Actifs courants (y compris actifs destinés à être cédés)	134 403	129 072	72 661	74 579	33 333	26 976	6 820	5 738
Dettes non courantes	74 972	71 346	40 395	45 759	7 426	3 514	21 051	22 786
Dettes courantes	79 282	72 678	51 311	48 130	18 374	14 148	5 416	5 785
Actifs nets	97 910	90 972	43 331	39 571	22 896	20 535	11 629	10 979
Part attribuable aux actionnaires	97 422	90 447	43 331	39 571	22 896	20 535	11 629	10 979
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	488	525	0	0	0	0	0	0
Quote part d'actifs nets à l'ouverture de l'exercice	30 743	28 189	17 645	15 902	6 373	5 503	4 300	4 009
Résultat global total attribuable au Groupe	3 525	3 711	2 125	2 535	41	960	1 422	1 283
Dividendes reçus	1 156	1 156	791	779	202	115	1 164	980
Autres mouvements / Cessions	-1	-1	-708	-13	1 378	25	0	-12
Quote part d'actifs nets à la clôture de l'exercice	33 114	30 743	18 271	17 645	7 590	6 373	4 558	4 300
Ecarts d'acquisition	0	0	1 110	366	1 842	527	338	338
Titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice	33 114	30 743	19 381	18 011	9 432	6 900	4 896	4 638

## 6.4 - Écarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
SA DIJON BETON	235	235
SAS PROVVEDI	1 315	
SAS MATERIAUX SIMC	1 110	366
SAS RG BRICOLAGE	338	338
SAS DIDIER	292	292
Total	3 290	1 231

## Note 7 – Titres de sociétés non consolidées

#### 7.1 - Informations générales sur les titres de sociétés non consolidées

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat net de l'exercice	Valeur comptable brute des titres détenus	Dépréciation des titres	Valeur nette comptable des titres détenus	Juste Valeur des titres détenus	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'activité	Effectif moyen
SA DUMONT INVESTISSEMENT	2,26	87 990	41 880	8 957	0	8 957	9 613	117	2 913	Négoce	4
SAS MCD	25,00	77	365	18	0	18	18	254	13 762	Négoce	5
DIVERS	0,00	0	0	5	0	5	5	0	0	Négoce	0
Total		88 067	42 245	8 980	0	8 980	9 636	371	16 675		9

#### 7.2 - Actifs financiers en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

En fin d'exercice. les titres **DUMONT** INVESTISSEMENT ont été appréciés à leur juste valeur pour un montant de 9 613 milliers d'euros et la variation nette de juste valeur de l'année a été comptabilisée dans les capitaux propres pour un montant de 1 106 milliers d'euros.

Détail de la variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres :

Plus value potentielle	au 31 décembre 2022			448	
Juste valeur transférée	-898				
Impact de la réévaluation des titres acquis au 31 décembre 2023					
Plus value potentielle	au 31 décembre 2023			656	
Variation de la juste va	aleur des actions DUMON	T INVESTISSEMENT su	r l'exercice 2023	1 106	
	Variation consta	itée dans les capitaux p	ropres	1 106	
Valeur	Cessions de	Acquisitions de	Impact de la	Valeur	
des titres	titres au cours de	titres au cours de	réévaluation des titres acquis	des titres	
au 01/01/2023	l'exercice 2023	l'exercice 2023	au 31/12/2023	au 31/12/2023	
9 074	-3 215	2 648	1 106	9 613	

Les actions DUMONT INVESTISSEMENT sont valorisées selon une méthode fixée par un expert indépendant. La méthode est basée sur une approche patrimoniale consistant à ajouter aux capitaux propres de la société la plus-value théorique dégagée entre la valeur comptable des actions SAMSE détenues à l'actif du bilan et leur valorisation selon la méthodologie définie par l'expert indépendant.

En application de cette méthode d'évaluation, la valeur de l'action DUMONT INVESTISSEMENT ressort à 261.54 € au 31 décembre 2023.

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe SAMSE a cédé 13 003 titres DUMONT INVESTISSEMENT. Le prix de vente total s'élève à 3 215 milliers d'euros avec une valeur nette comptable des titres cédés équivalente.

# 7.3 - Évolution des titres de sociétés non consolidées

Valeur brute	
à l'ouverture de l'exercice	9 197
Augmentations / Acquisitions	2 648
Diminutions / Sorties	3 315
Variation de juste valeur des titres acquis au 31 décembre 2021 (par capitaux propres)	1 106
à la clôture de l'exercice	9 636
Dépréciations	
à l'ouverture de l'exercice	100
Dotations	
Reprises	100
à la clôture de l'exercice	_
Valeur nette	
à l'ouverture de l'exercice	9 097
à la clôture de l'exercice	9 636

# Note 8 – Autres actifs financiers immobilisés

(en milliers d'euros)	Créances sur participation (1)	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	2 959	3 094	6 053
Augmentations / Acquisitions	7 465	425	7 890
Diminutions / Sorties	6 338	81	6 419
Mouvements de périmètre		147	147
Virements		-87	-87
à la clôture de l'exercice	4 086	3 498	7 584
Dépréciations			
à l'ouverture de l'exercice		21	21
Dotations			_
Reprises			_
Mouvements de périmètre			_
Virements			
à la clôture de l'exercice		21	21
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	2 959	3 073	6 032
à la clôture de l'exercice	4 086	3 477	7 563
(1) détail des créances sur participations			
SCI ENTREPOT FROMENT	1 551		
SAS PROVVEDI INDUSTRIE	1 485		
SAS BOURG MATERIAUX	200		
SAS TARARE MATERIAUX	850		
Total	4 086		

Analyse par nature d'instruments financiers :

	Valeur nette		
	2023	2022	
Actifs financiers en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :			
Titres de participation non consolidés	9 636	9 097	
Prêts, créances et dettes émis par l'entreprise :			
Créances sur participations	4 086	2 959	
Autres actifs financiers	3 477	3 073	
Total	17 199	15 129	

Au 31 décembre 2023, l'ensemble de ces actifs ne présente pas de risque de non recouvrement.

Note 9 – Stocks de marchandises

	2023			2023 2022		
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Marchandises Négoce	281 241	15 621	265 620	325 588	18 684	306 904
Marchandises Bricolage	76 508	4 005	72 503	77 200	4 037	73 163
Total	357 749	19 626	338 123	402 788	22 721	380 067

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche.

Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats. Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées. Dans un contexte de marché impacté par une inflation sur certaines familles de produits combiné à une probabilité importante de baisse significative des prix de vente sur l'exercice à venir, une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour un montant de 0,3 millions d'euros au 31 décembre 2023 (2.1 millions d'euros au 31 décembre 2022), et non déduite fiscalement.

Note 10 – Clients et comptes rattachés

	2023		2022			
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Clients et comptes rattachés Négoce	236 875	31 365	205 510	246 637	30 347	216 290
Clients et comptes rattachés Bricolage	3 279	133	3 146	4 243	162	4 081
Total	240 154	31 498	208 656	250 880	30 509	220 371

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

# 10.1 - Balance âgée des créances clients

	Valeur brute	Valeur brute
	2023	2022
Non échues	171 634	192 890
Retard n'excédant pas un mois	15 576	11 797
Retard compris entre un et deux mois	9 976	8 567
Retard compris entre trois et cinq mois	6 833	6 645
Au-delà	36 135	30 981
Total	240 154	250 880

	Provisions	Provisions
	2023	2022
Non échues et retard n'excédant pas un mois	120	261
Retard compris entre un et deux mois	2 048	2 492
Retard compris entre trois et cinq mois	2 186	2 374
Au-delà	27 144	25 382
Total	31 498	30 509

Les créances clients résultent des ventes réalisées, et sont réparties sur l'ensemble du périmètre du Groupe.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

Le Groupe applique cependant une politique de prévention du risque client par un recours à l'assurance-crédit et autres formes de garantie.

En règle générale, le Groupe est amené à constater une dépréciation pour les retards au-delà de trois mois.

Le tableau suivant, indique le % de provision constaté sur les retards de paiements considérés :

	2023	2022	% de variation
Créances clients échues depuis 1 mois et au-delà (H.T.)	44 120	38 494	14,62
Provision constatée	31 498	30 509	3,24
% de créances impayées couvertes par une provision	71,39	79,26	

# 10.2 - Provisions pour dépréciation

CLIENTS ET COMPTES RATTA	ACHES		2023	2022
Provisions pour dépréciation en début d'exercice		30 509	27 924	
Dotations de l'exercice aux provi	isions		10 973	8 732
Reprises de provisions pour dép	réciation :		9 984	6 147
	<ul><li>utilisées (1)</li></ul>	2 348		3 064
	<ul> <li>non utilisées</li> </ul>	7 636		3 083
Mouvements de périmètre	entrée			
Mouvements de périmètre	sortie			
Provisions pour dépréciation	en fin d'exercice		31 498	30 509

<sup>(1)</sup> pertes sur créances irrécouvrables (enregistrées dans le poste «Autres produits et charges de l'exploitation courante»).

Note 11 – Autres créances d'exploitation

		2023			2022	
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Autres créances Négoce (1)	112 331	22	112 309	104 855	464	104 391
Autres créances Bricolage (1)	12 855		12 855	11 705		11 705
Charges constatées d'avance Négoce	3 748		3 748	2 665		2 665
Charges constatées d'avance Bricolage	1 289		1 289	1 644		1 644
Total	130 223	22	130 201	120 869	464	120 405

#### (1) détail ci-après

	2023	2022
(1) Les autres créances d'exploitation qui représentent un montant global net de : se décomposent de la manière suivante :	125 164	116 096
Remises, rabais et ristournes à recevoir (a)	39 003	32 004
Fournisseurs débiteurs (a)	19 764	20 807
Avoirs et sommes diverses à recevoir (a)	14 460	15 108
Créances sur cessions d'immobilisations	92	48
Créances de TVA	31 451	32 012
Débiteurs divers	6 363	9 727
Créances sociales	2 079	1 927
État - impôt sur les sociétés	11 227	3 751
Autres créances fiscales	629	702
Autres créances diverses	96	10

Les autres créances de l'exploitation sont constituées principalement des remises, rabais et ristournes à recevoir des fournisseurs.

(a) Les CPV (Conditions Particulières de Ventes) correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés.

Les COOP (Services de Coopérations Commerciales) donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et la société.

A la clôture de l'exercice, la Direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion de Groupe. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice relatifs à ces contrats.

Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus pour l'exercice et pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées.

Compte tenu des intérêts financiers communs entre les différentes sociétés du Groupe SAMSE et afin d'améliorer la facturation, le recouvrement et le règlement des CPV et COOP, une convention de centralisation des règlements a été établie, pour une durée indéterminée.

Les schémas de comptabilisation de cette convention conduisent à faire apparaitre distinctement les montants des créances et des dettes relatives à ces opérations.

Les soldes figurant en créances et en dettes correspondent aux positions avec les sociétés mises en équivalence.

Aucune des autres créances ne présente un risque significatif de non recouvrement ; ce qui explique le faible montant des provisions pour dépréciation.

Note 12 – Disponibilités et équivalents de trésorerie

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
Valeurs mobilières de placement Négoce	57 600	67 088
Valeurs mobilières de placement Bricolage	_	_
Disponibilités Négoce	125 981	106 653
Disponibilités Bricolage	8 663	10 870
Total	192 244	184 611

#### Trésorerie nette à la clôture

	2023	2022
Valeurs mobilières de placement	57 600	67 088
Disponibilités	134 644	117 523
Trésorerie passive	-6 138	-6 287
Total	186 106	178 324

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les soldes de caisse, ainsi que les valeurs mobilières de placement constituées de comptes de dépôt à terme et de SICAV monétaires en euros.

Ces valeurs mobilières répondent aux différents critères pour pouvoir être reconnues en équivalents de trésorerie : il s'agit de placements à court terme qui à l'origine ont une échéance inférieure ou égale à trois mois (la durée de placement peut aller jusqu'à six mois si tous les autres critères sont respectés), très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les critères d'IAS 7 des placements à court terme sont respectés.

# Note 13 - Capitaux propres

# 13.1 - Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation						
	Actions	Actions propres	Actions en			
	émises	détenues	circulation			
	3 458 084	30 121	3 427 963			

# 13.2 - Capitalisation boursière

Actions	Cours de bourse	Capitalisation
émises	au 31/12/2023	boursière en €
3 458 084	202,00	698 532 968

# Évolution du capital social au cours des quatre dernières années :

	Valeur nominale de	Nombre d'actions		Augmentation de	Montant du capital
	l'action en €	émises	total	capital	social en €
Au 31 décembre 2020	1	0	3 458 084	0	3 458 084
Au 31 décembre 2021	1	0	3 458 084	0	3 458 084
Au 31 décembre 2022	1	0	3 458 084	0	3 458 084
Au 31 décembre 2023	1	0	3 458 084	0	3 458 084

# 13.3 - Intérêts non contrôlants

	2023	2022
La part hors Groupe dans les réserves représente un montant de :	5 928	7 413
La part hors Groupe dans le résultat représente un montant de :	2 908	2 920
Total	8 836	10 333

## • Rachat d'intérêts minoritaires sur la société CHRISTAUD

L'opération se détaille de la manière suivante :

# (en milliers d'euros)

Part des intérêts non contrôlants reprise	1 793
Prix d'acquisition des 7,01%	-3 490
Impact comptabilisé en capitaux propres (part Groupe)	-1 697

Les intérêts non contrôlants du Groupe SAMSE sont principalement issus des entités suivantes :

Nom de l'entité	Secteur d'activité		ar les intérêts non ints (en %)
		2023	2022
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	Bricolage	50,04	50,04
COMPTOIR FROMENT	Bricolage	50,04	50,04
BTP DISTRIBUTION	Négoce	24,97	25,35

Les informations financières relatives aux entités mentionnées ci-dessus, préparées en conformité avec les normes IFRS, se résument comme suit :

(données avant élimination interco.		OMENT	COMPTOIR FROMENT BTP DISTRI			RIBUTION
avec les autres entités du Groupe)	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Chiffre d'affaires	21 028	21 342	25 311	25 872	74 080	76 111
Résultat opérationnel courant	1 174	971	2 827	2 636	3 579	4 183
Résultat net	856	677	2 099	1 920	2 461	2 908
Résultat net - Part attribuable aux intérêts non contrôlants	428	339	1 050	962	615	737
Autres éléments du résultat global	4	30	-9	18	_	19
Résultat global total	860	707	2 090	1 938	2 461	2 927
Résultat global total - Part attribuable aux intérêts non contrôlants	430	354	1 046	970	615	742
Actifs non courants	6 567	6 799	8 557	9 966	6 418	6 395
Actifs courants	5 387	5 772	5 799	6 063	27 991	36 219
Dettes non courantes	4 364	4 979	5 877	5 926	4 014	13 079
Dettes courantes	4 729	4 858	5 361	5 707	9 972	11 021
Actifs nets	2 861	2 734	3 118	4 396	20 423	18 514
Actifs nets - Part attribuable aux intérêts non contrôlants	1 432	1 368	1 560	2 200	5 100	4 693
Flux de trésorerie généré par l'activité	1 861	975	2 608	1 795	8 339	-1 786
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-530	352	1 205	548	-190	-1 528
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-1 399	-1 533	-3 964	-2 573	-10 595	7 989
Augmentation ou diminution de la trésorerie	-68	-206	-151	-230	-2 446	4 675
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants au cours de l'exercice	366	450	1 685	1 004	140	207

#### 13.4 - Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capitaux propres solide pour préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et faire face au développement futur de l'activité.

Le Groupe porte une attention particulière au rendement des capitaux propres et au niveau des dividendes versés.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 11 mai 2023.

Le pourcentage maximum du capital dont le rachat est autorisé est de 10 %.

Le prix d'achat unitaire maximum a été fixé à 260 €.

# 13.5 - Titres d'autocontrôle

	2023	2022
Nombre d'actions	30 121	32 785
Montant en K€	4 791	5 159
Valeur d'inventaire :	5 818	6 041

Ces titres figurent pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Ils sont affectés soit à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés, soit à l'animation du marché.

Ces actions auto-détenues n'ont pas droit de vote.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 11 mai 2023. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital.

Sur l'exercice 2023, 8 002 titres ont été acquis et 10 666 ont été cédés.

#### 13.6 - Réserves et résultats nets consolidés - part du Groupe

	2023	2022
Réserves	556 451	516 463
Résultat	76 432	94 872
Total	632 883	611 335

# 13.7 - Répartition du capital et droits de vote

	2023			2022			
	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote	Actions détenues	% du capital	% Droits de vote
Nominatifs :							
- DUMONT INVESTISSEMENT	2 673 161	77,30	5 346 322	83,91	2 673 161	77,30	83,92
- CREDIT MUTUEL EQUITY SCR	234 295	6,78	417 020	6,55	182 725	5,28	5,74
- DIVERS	97 216	2,81	184 504	2,90	93 579	2,71	2,87
Sous-total	3 004 672	86,89	5 947 846	93,36	2 949 465	85,29	92,53
Porteurs :							
- CREDIT MUTUEL EQUITY SCR	17 068	0,49	17 068	0,27	51 570	1,49	0,81
- FCP CENTIFOLIA	0	0,00	0	0,00	38 080	1,10	0,60
– NOVA 2	37 340	1,08	37 340	0,59	37 340	1,08	0,59
- AUTO-DETENTION	30 121	0,87	0	0,00	32 785	0,95	0,00
- DIVERS	368 883	10,67	368 883	5,79	348 844	10,09	5,47
Sous-total	453 412	13,11	423 291	6,64	508 619	14,71	7,47
Total	3 458 084	100,00	6 371 137	100,00	3 458 084	100,00	100,00

#### Note 14 – Provisions

#### 14.1 - Détail des provisions pour risques et charges

		2023			2022		
	Courant	Non Courant	Total	Courant	Non Courant	Total	
Provisions pour litiges	1 422	949	2 371	1 408	1 303	2 711	
Autres provisions pour risques et charges	5 248	273	5 521	4 289	280	4 569	
Provisions pour retraites et autres obligations		13 920	13 920		13 683	13 683	
Provisions pour restructurations	24		24	336		336	
Total	6 694	15 142	21 836	6 033	15 266	21 299	

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériaux nés dans l'année.

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la

date d'arrêté des comptes et des charges futures estimées.

Elles sont de natures diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales et à des risques et charges de l'exploitation courante.

# 14.2 - Évolution des provisions

		Litiges	Risques et charges	Retraites et autres obligations	Restructurations	Autres	Total
à l'ouverture de l'exercice		2 711	4 569	13 683	336	_	21 299
Dotations		918	3 044	2 025			5 987
Reprises utilisées		923	2 029	1 354	312		4 618
Reprises non utilisées		335	63	210			608
Variations de périmètre	Entrées			61			61
Variations de périmètre	Sorties						_
Écarts actuariels constatés en capitaux propres	i			-285			-285
Virements							_
à la clôture de l'exercice		2 371	5 521	13 920	24	_	21 836
détail de la provision pour risques et cl	narges :						
Provision pour garantie donnée aux clients			38				
Provision pour travaux			172				
Provision pour charges de personnel			355				
Provision pour charges liées à des contrôles et des restructurations			4 956				

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels - des provisions sont constatées lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et que cette obligation peut être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture des comptes.

Les provisions pour litiges sont calculées à partir d'informations recueillies auprès du service commercial qui recense les réclamations des clients.

Le Groupe comptabilise également des provisions fondées sur des données statistiques établies sur la base de son expérience passée et sur des hypothèses déterminées face au risque attendu sur des produits techniques récents qui peuvent s'altérer plus rapidement que prévu.

# <u>14.3 - Engagements de retraite et médailles du</u> travail

#### A – Provisions pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour le Groupe, de régime de retraite à prestations définies, autre que les indemnités légales de départ à la retraite en France.

Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan, sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 12 026 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

#### Paramètres économiques

Augmentation annuelle des salaires : Taux

Cadres : 2 % (2 % en 2022) Non cadres : 2 % (2 % en 2022)

#### Paramètres sociaux

Départ à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres. L'impact de la nouvelle réforme des retraites reste peu sensible au niveau du Groupe et a conduit à un ajustement de la provision pour un montant de 0,7M€ enregistré en résultat de la période (coût des services passés).

Le taux de charges sociales retenu est de 41 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turn-over annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	Cadres	Non cadres		Cadres	Non cadres
	Activité		Activité	Bricolage	
16 - 25 ans	22,00 %	22,00 %	16 - 25 ans	1,00 %	22,00 %
26 - 30 ans	6,00 %	16,00 %	26 - 30 ans	7,00 %	14,00 %
31 - 35 ans	10,00 %	14,00 %	31 - 35 ans	7,00 %	14,00 %
36 - 40 ans	7,00 %	12,00 %	36 - 40 ans	5,00 %	11,00 %
41 - 45 ans	6,00 %	10,00 %	41 - 45 ans	7,00 %	9,00 %
46 - 50 ans	8,00 %	8,00 %	46 - 50 ans	3,00 %	7,00 %
51 - 55 ans	3,00 %	4,00 %	51 - 55 ans	5,00 %	10,00 %
56 - 67 ans	0,00 %	0,00 %	56 - 67 ans	0,00 %	10,00 %

### Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table INSEE 2022.

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX € corporate AA 10+.

Le taux retenu s'élève à 3,70% au 31 décembre 2023 (contre 3,16 % en 2022).

Le Groupe n'a pas couvert l'engagement de retraite par des versements significatifs à un fonds sur l'exercice 2023.

La dotation nette de l'exercice s'élève à : **304 milliers d'euros**.

Cette dotation se répartit de la façon suivante :

	,	
		en milliers d'euros
	Coût des services rendus	213
	Coût de l'actualisation	376
	Ecarts actuariels (1)	-285

(1) Enregistrés directement dans les autres éléments du résultat global

#### Sensibilité des hypothèses actuarielles

L'impact d'une variation de - 15 points de base sur le taux d'actualisation générerait une variation de +1,24% du montant total de l'engagement.

#### B - Médailles du travail

Au 31 décembre 2023, cette provision représente un montant de 1 894 milliers d'euros.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail		
	pour l'attribution de la médaille du travail :	20, 30, 35 et 40 ans
Paramètres		
	détermination d'un coefficient de mortalité selon la table INSEE 202	22

détermination d'un coefficient de mortalité selon la table INSEE 2022 détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise d'après les taux annuels de turnover suivants :

	Cadres	Non cadres		Cadres	Non cadres
	Activite	é Négoce		Activité	Bricolage
16 - 25 ans	22,00 %	22,00 %	16 - 25 ans	1,00 %	22,00 %
26 - 30 ans	6,00 %	16,00 %	26 - 30 ans	7,00 %	14,00 %
31 - 35 ans	10,00 %	14,00 %	31 - 35 ans	7,00 %	14,00 %
36 - 40 ans	7,00 %	12,00 %	36 - 40 ans	5,00 %	11,00 %
41 - 45 ans	6,00 %	10,00 %	41 - 45 ans	7,00 %	9,00 %
46 - 50 ans	8,00 %	8,00 %	46 - 50 ans	3,00 %	7,00 %
51 - 55 ans	3,00 %	4,00 %	51 - 55 ans	5,00 %	10,00 %
56 - 67 ans	0,00 %	0,00 %	56 - 67 ans	0,00 %	10,00 %

Le taux de charges sociales retenu est de 41 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux d'augmentation annuelle des salaires retenu pour les cadres et les non cadres s'élève à 2 % (taux identique à celui de 2022).

#### 14.4 - Provisions cartes de fidélité (programme de fidélisation des clients)

La carte fidélité est un outil de fidélisation de la clientèle mis en place dans les magasins de Bricolage. Au fur et à mesure de leurs achats, les clients obtiennent des avantages valorisés en euros qu'ils peuvent par la suite utiliser en déduction de leurs futurs passages en caisse.

Règle d'obtention des avantages :

- Pour un montant d'achats compris entre 0,01 € et 19.99 €: 0.10 € cumulés sur la carte.
- Puis 0,10 € seront cumulés par tranche de 10 € d'achats supplémentaires.

Les avantages accumulés n'ont pas de date de fin de validité à condition d'au minimum un passage en caisse par année civile, et ne sont pas convertibles en espèces.

Ces avantages sont comptabilisés en réduction des ventes, et éventuellement repris en cas d'annulation.

L'impact de ce programme de fidélisation majore le chiffre d'affaires de l'activité Bricolage de 471 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Note 15 – Impôts sur les résultats et impôts différés

#### 15.1 - Détail de la charge d'impôt

	2023	2022
Charge d'impôt exigible	23 410	33 226
Impôts différés	2 852	-615
Total	26 262	32 611

# 15.2 - Impôts différés au bilan

	2023	2022
Impôts différés actifs	3 717	5 998
Impôts différés passifs	5 569	4 825
Impôts différés nets	-1 852	1 173

Les impôts différés actifs relatifs aux reports déficitaires s'élèvent à 393 milliers d'euros (1 572 milliers d'euros en base) au 31 décembre 2023, contre 1 531 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Les déficits cumulés n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un impôt différé actif s'élèvent à 104 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

#### 15.3 - Impôts différés

	2023	2022	Variation
IMPOTS DIFFERES ACTIFS			2023/2022
à l'ouverture de l'exercice	5 998	6 195	-197
Produit de l'exercice			
Charge de l'exercice	2 810	1 831	979
Impacts réserves		209	-209
Mouvements de périmètre Entrées	13		
Mouvements de périmètre Sorties			0
Virements	516	1 425	-909
à la clôture de l'exercice	3 717	5 998	-2 281
IMPOTS DIFFERES PASSIFS			
à l'ouverture de l'exercice	4 825	5 123	-298
Produit de l'exercice		2 448	-2 448
Charge de l'exercice	42		
Impacts réserves	107	725	-618
Mouvements de périmètre Entrées	79		
Mouvements de périmètre Sorties			
Virements	516	1 425	-909
à la clôture de l'exercice	5 569	4 825	744
VALEUR NETTE			
à l'ouverture de l'exercice	1 173	1 072	101
à la clôture de l'exercice	-1 852	1 173	-3 025
Variation nette des impôts différés	-3 025	101	-3 126

# 15.4 - Preuve d'impôts

	2023	2022
Résultat net des sociétés intégrées (hors quote-part de résultat -sociétés MEQ-)	72 250	89 527
Impôt exigible	23 410	33 226
Impôts différés	2 852	-614
RESULTAT AVANT IMPOT (A)	98 512	122 139
Dépréciation des écarts d'acquisition	2 299	930
Impact des différences permanentes	1 258	523
Retraitement des paiements en actions	-662	-1 255
Swaps	_	-2
Reports déficitaires non reconnus sur l'exercice	1 355	1 620
Consommation des déficits fiscaux antérieurs non reconnus	-124	-347
Impact des dividendes	1 046	802
ID sur titres mis en équivalence	190	649
Plus-values exonérées		
Quote-part des résultats des sociétés transparentes	16	16
Gains et pertes liés à des variations de parts d'intérêts avec prise de contrôle		
Effets des bases sans impôt différé	-11	267
Dépenses de mécénat ouvrant droit à crédit d'impôt	841	487
BASE FISCALE	98 518	125 829
Taux de l'impôt	25,00	25,00
IMPOT THEORIQUE	24 630	31 457
Contribution sociale (3,3 %)	502	832
Crédit d'impôt	-517	-296
Impôts différés: impact des lois de finance 2018 et 2020 (1)		375
Impôts liés à des redressements	105	252
Divers	-8	-8
CHARGE REELLE D'IMPOT (B)	26 262	32 612
Taux réel de l'impôt	26,66	25,92
Taux d'impôt apparent (B/A)	26,66	26,70

<sup>(1)</sup> Incidence de l'application progressive du taux d'impôt sur les sociétés à 25 % pour les impôts différés à long terme. Le principal impact concerne les impôts différés relatifs aux amortissements dérogatoires et la provision pour engagements de retraite. La totalité des impacts liés à la baisse du taux a été enregistrée en résultat, les effets relatifs aux autres éléments du résultat global étant peu significatifs.

# 15.5 - Principaux éléments à l'origine des impôts différés

	2023	2022
Congés payés	369	105
Participation des salariés	-678	302
Provisions pour indemnités de fin de carrière	75	-681
Amortissements dérogatoires, amortissements et provisions à caractère fiscal	-1 686	-58
Taxes C3S et Tascom	-2	-2
Activation des déficits	-1 137	131
Crédit bail et contrats de locations	146	161
Ecart évaluation terrains et constructions	-20	74
Impôts différés: impact des lois de finance 2018 et 2020 (cf. note 15.4)	_	-394
Autres	-92	463
Total	-3 025	101
Variation des impôts différés actif	-1 173	-1 072
Variation des impôts différés passif	-1 852	1 173
Total	-3 025	101
	2023	2022
Analyse de la variation nette des impôts différés :		
Charge ou produit d'impôts différés au compte de résultat	-2 852	617
Impôts différés sur les écarts d'évaluation des terrains et constructions des sociétés entrées dans le périmètre	-83	
Impôts différés sur les entrées ou sorties du périmètre	17	
Impôts différés sur les retraitements impactant les réserves	-107	-516
Total	-3 025	101

Note 16 – Passifs financiers courants et non courants

# 16.1 - Détail des dettes financières

	31 D	ÉCEMBRE 20	23	31 DÉCEMBRE 2022			
	Non courants	Courants	Total	Non courants	Courants	Total	
Locations financement	395	291	686	506	306	812	
Locations simples - IFRS 16 (1)	176 975	24 831	201 806	158 790	23 333	182 123	
Emprunts	134 331	47 815	182 146	125 740	44 778	170 518	
Engagements de rachat de minoritaires	861	2 549	3 410	861	2 549	3 410	
Autres financements	9 535	1 222	10 757	7 055	10	7 065	
Instruments financiers dérivés	_	_	_	77	465	542	
Total des passifs financiers							
(hors concours bancaires)	322 097	76 708	398 805	293 029	71 441	364 470	
Concours bancaires courants		6 138	6 138		6 287	6 287	
Total des passifs financiers							
(avec concours bancaires)	322 097	82 846	404 943	293 029	77 728	370 757	

<sup>(1)</sup> Les mouvements d'augmentation de dette de l'exercice s'élèvent à 47,2 M€ (ces mouvements n'impactent pas le tableau de flux de trésorerie), et les remboursements à 24,2 M€ (présentés en remboursements d'emprunts dans le tableau de flux de trésorerie consolidé).

	31 [	31 DÉCEMBRE 2023			31 DÉCEMBRE 2022		
	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans	
Dettes financières (hors IFRS 16)	58 015	130 997	14 126	54 395	122 262	11 977	
Dettes financières locatives	24 831	87 214	89 761	23 333	78 345	80 445	
Fournisseurs et comptes rattachés	234 675			267 992			
Autres dettes	166 681			172 963			
Total	484 202	218 211	103 887	518 683	200 607	92 422	

# 16.3 - Risques de crédit, de liquidité et de marché (cf chapitre 3.4 du Document de Référence)

Le Groupe est normalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. La gestion de ces risques est centralisée au niveau de la Direction Financière.

- Le risque de taux est suivi de manière régulière.
   Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable.
- Les opérations de couverture de taux à la clôture de l'exercice sont soldées.
- Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de liquidité. Il s'assure que ses lignes de crédit permettent de financer notamment les dépenses d'investissements opérationnels.

Le Groupe dispose d'une centralisation de trésorerie interne et, en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Le montant des découverts autorisés à la clôture de l'exercice s'élève à 150 M€ et ont été utilisés à hauteur de 4,1% (6,1 M€).

Certains emprunts souscrits par le Groupe sont soumis à des «covenants» susceptibles d'entraîner un remboursement anticipé en cas de non-respect. Les calculs des ratios financiers afférents aux «covenants» sont effectués sur une base annuelle et doivent être respectés au 31 décembre.

- Le Groupe s'est engagé à respecter le covenant suivant au 31 décembre 2023 :
- Endettement global net élargi au crédit-bail / Fonds propres. Ce ratio doit être inférieur à 1.

Au 31 décembre 2023, ce ratio financier est respecté et s'élève à **0,33**.

- La dette financière concernée représente 4 414 milliers d'euros à fin décembre 2023 (contre 6 835 milliers d'euros au 31 décembre 2022).
- Dans le cadre de ses différents programmes d'opérations sur actions propres, le Groupe SAMSE a acquis au cours de l'exercice 8 002 actions et en a cédé 10 666.

Au 31 décembre 2023, le Groupe SAMSE est propriétaire de 30 121 actions propres. A cette date, ces actions sont valorisées à leur valeur historique pour 4 791 milliers d'euros. La valeur d'inventaire de ces actions au 31 décembre 2023 est de 5 818 milliers d'euros.

Les valeurs mobilières du Groupe SAMSE sont représentées essentiellement par des comptes à terme d'une valeur de 57 600 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de change et l'ensemble de sa dette financière est libellée en euro.

# 16.4 - Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

Les autres financements à court terme s'élèvent à 6 138 milliers d'euros et sont relatifs à des découverts bancaires.

# 16.5 - Encours des dettes financières

Une hausse des taux d'intérêts de 1 % majorerait le coût de l'endettement du Groupe SAMSE de 169 milliers d'euros.

		31 DÉCEMBRE 2023				31 DÉCEN	IBRE 2022	
	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total
Passifs financiers	82 846	218 211	103 887	404 944	77 728	200 607	92 422	370 757
Taux fixe	74 907	210 948	98 921	384 776	70 282	197 695	89 226	357 203
Taux variable	7 939	7 263	4 966	20 168	7 446	2 912	3 196	13 554
Position nette avant gestion	7 939	7 263	4 966	20 168	7 446	2 912	3 196	13 554
Hors bilan (swaps de taux)	_	_	_	_	_	_	_	_
Position nette après gestion	7 939	7 263	4 966	20 168	7 446	2 912	3 196	13 554

# 16.6 - Détermination de l'endettement financier net

	2023	2022
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes	181 995	170 454
Intérêts courus sur dettes et agios bancaires	151	64
Dettes relatives au crédit bail	686	812
Dette locations simples	201 806	182 123
Dettes rattachées à des participations (1)	7 995	7 038
Dettes diverses	2 763	569
Engagements de rachat de minoritaires	3 410	3 410
Total	398 806	364 470
ENDETTEMENT FINANCIER NET		
Emprunts et dettes financières	398 806	364 470
Trésorerie nette	186 106	178 324
Total	212 700	186 146
VALEUR NETTE AU BILAN		
Dettes à long terme	322 097	293 029
Dettes à court terme	82 846	77 728
Total des dettes	404 944	370 757
Disponibilités et Equivalents de Trésorerie	192 244	184 611
ENDETTEMENT FINANCIER NET	212 700	186 146
(1) Détail des dettes rattachées à des participations		
DUMONT INVESTISSEMENT	4 612	4 000
RG BRICOLAGE	1 925	1 465
SCI ENTREPOT FROMENT	760	790
SCI CHABER	348	423
SCI ENTREPOT NIMES	350	360
Total	7 995	7 038

Note 17 - Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs Négoce	196 962	228 955
Fournisseurs Bricolage	37 713	39 037
Total	234 675	267 992

Note 18 – Autres dettes d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales et sociales Négoce	82 506	87 990
Dettes fiscales et sociales Bricolage	31 204	30 603
Dettes sur immobilisations Négoce	3 663	2 850
Dettes sur immobilisations Bricolage	978	657
Autres dettes Négoce	44 503	46 773
Autres dettes Bricolage	336	245
Produits constatés d'avance Négoce	222	181
Produits constatés d'avance Bricolage	3 269	3 664
Total	166 681	172 963

Le poste «Autres dettes Négoce» comprend les opérations relatives à la convention de centralisation des règlements des CPV et COOP (cf. note 11).

Le 13 septembre 2023, trois arrêts de la Cour de cassation ont écarté les dispositions françaises en matière de congés payés et d'arrêt de travail, et confirment le principe de primauté du droit de l'Union Européenne sur le droit national. Ces arrêts améliorent les droits des salariés en matière d'acquisition de congés payés pendant un arrêt maladie, arrêt de travail ou maladie professionnelle. Dans ce contexte, le Groupe a comptabilisé (en dettes fiscales et sociales) une charge à payer de 1,4 M€ (charges sociales comprises) à fin 2023 au titre des salariés toujours présents dans le Groupe.

Note 19 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

# 19.1 - Détail du chiffre d'affaires

		31/12/2023			31/12/2022		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total	
Ventes nettes de marchandises	1 431 496	382 043	1 813 539	1 465 029	374 464	1 839 493	
Camionnages et prestations de services	49 033	25 010	74 043	47 410	23 103	70 513	
Intérêts des créances commerciales	23		23	14		14	
Frais fixes de facturation	1 718		1 718	1 746		1 746	
Total	1 482 270	407 053	1 889 323	1 514 199	397 567	1 911 766	

# 19.2 - Autres produits de l'activité

	Au 31/12/2023		Au 31/12/2022			
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Produits divers	2		2	12		12
Total	2	0	2	12	0	12

# 19.3 - Évolution du chiffre d'affaires par activité

		% d'évolution 2023/202			% d'évolution 2023/20		n 2023/2022
	2023	2022					
			à périmètre "non comparable"	à périmètre " comparable "			
Négoce	1 482 270	1 514 199	-2,11	-2,59			
Bricolage	407 053	397 567	2,39	2,39			
Total	1 889 323	1 911 766	-1,17	-1,56			

Le chiffre d'affaires à périmètre «non comparable» est le chiffre d'affaires réel du Groupe publié.

Pour mesurer sa croissance organique, le Groupe utilise la notion de «comparable» qui consiste à retraiter le chiffre d'affaires des effets de variations de périmètre significatives intervenues au cours des années 2022 et 2023.

# Note 20 – Charges de personnel

#### 20.1.a - Frais de personnel par activité

# 20.1.b - Charges prises en compte dans les frais de personnel

	2023	2022
Négoce	209 154	211 480
Bricolage	91 007	88 336
TOTAL	300 161	299 816

Participation des salaries				
2023	2022			
6 156	8 770			
3 601	3 713			
9 757	12 483			

Abondement FCP				
2023	2022			
4 775	4 606			
2 510	2 459			
<b>7 285</b> 7 065				

# 20.1.c - Évolution des frais de personnel

	2023	2022	% d'évolution 2023/2022	
			à périmètre "non comparable"	à périmètre " comparable
Négoce	209 154	211 480	-1,10	-1,81
Bricolage	91 007	88 336	3,02	3,02
Total	300 161	299 816	0,12	-0,39

#### 20.1.d - Paiements fondés sur des actions

- Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale réunie le 11 décembre 2020, le Conseil d'Administration de la société SAMSE, dans sa séance du 4 mars 2021, a décidé d'attribuer gratuitement un nombre maximal de 40 125 actions ordinaires à certains membres du personnel salarié de la société ou de sociétés du Groupe SAMSE et a fixé les conditions et critères d'attribution par tranches des actions gratuites. L'attribution définitive des actions, à l'issue de la période d'acquisition de la tranche concernée, est conditionnée à la présence effective, pendant l'année civile complète précédant l'expiration de la période d'acquisition au sein de la société ou de l'une de ses filiales, en qualité de salarié. Elle est également conditionnée à la réalisation de conditions de performance liées à l'atteinte du taux de Résultat Opérationnel Courant (ROC) Groupe, du taux ROC Enseigne ou du taux de Résultat d'Exploitation (REX) Enseigne. Ces conditions sont appréciées sur une période de cinq ans et traduisent ainsi l'intérêt de la société à moyen terme.
- Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale DUMONT INVESTISSEMENT, réunie le 4 décembre 2020, le Directoire de DUMONT INVESTISSEMENT, dans sa séance du 4 mars 2021, a décidé d'attribuer gratuitement un nombre maximal de 56 378 actions ordinaires à certains membres du personnel salarié de la société DUMONT INVESTISSEMENT ou de sociétés du Groupe SAMSE ainsi qu'aux mandataires sociaux. L'attribution définitive des actions, à l'issue de la période d'acquisition de la tranche concernée, est conditionnée à la présence effective, pendant l'année civile complète précédant l'expiration de la période d'acquisition au sein de la société DUMONT INVESTISSEMENT ou de l'une de ses filiales, en qualité de salarié ou de mandataire social. Les deux tiers de l'attribution sont également conditionnés à la réalisation de conditions de performance liées à l'atteinte du taux de Résultat Opérationnel Courant (ROC) Groupe et/ou du taux ROC Enseigne. Ces conditions sont appréciées sur une période de cinq ans. Les actions ainsi attribuées font l'objet d'une refacturation, au coût de revient, à chacune des filiales du Groupe en fonction des montants attribués aux bénéficiaires qu'elles emploient.

S'agissant du plan d'attribution de la société SAMSE (mis en place le 4 mars 2021):

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
11/12/2020	11/12/2020	11/12/2020	11/12/2020	11/12/2020
4/03/2021	4/03/2021	4/03/2021	4/03/2021	4/03/2021
8 025	8 025	8 025	8 025	8 025
321	321	321	321	321
05/2022	05/2023	05/2024	05/2025	05/2026
05/2026	05/2026	05/2026	05/2027	05/2027
	11/12/2020 4/03/2021 8 025 321 05/2022	11/12/2020     11/12/2020       4/03/2021     4/03/2021       8 025     8 025       321     321       05/2022     05/2023	11/12/2020       11/12/2020       11/12/2020         4/03/2021       4/03/2021       4/03/2021         8 025       8 025       8 025         321       321       321         05/2022       05/2023       05/2024	11/12/2020       11/12/2020       11/12/2020         4/03/2021       4/03/2021       4/03/2021         8 025       8 025       8 025         321       321       321         05/2022       05/2023       05/2024       05/2025

<sup>(1)</sup> A la date d'attribution

S'agissant du plan d'attribution de la société DUMONT INVESTISSEMENT (mis en place le 4 mars 2021):

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Date d'Assemblée	04/12/2020	04/12/2020	04/12/2020	04/12/2020	04/12/2020
Date du Directoire	4/03/2021	4/03/2021	4/03/2021	4/03/2021	4/03/2021
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	11 275	11 275	11 275	11 275	11 275
Nombre de bénéficiaires (1)	235	235	235	235	235
Date d'acquisition des actions	05/2022	05/2023	05/2024	05/2025	05/2026
Date de fin de période de	05/2026 (2)	05/2027 (2)	05/2028 (2)	05/2029 (2)	05/2029 (2)
conservation	05/2025 (3)	05/2026 (3)	05/2027 (3)	05/2028 (3)	05/2028 (3)

<sup>(1)</sup> A la date d'attribution

L'avantage accordé au titre de ces plans d'attributions d'actions gratuites est évalué à la juste valeur au moment de l'attribution et constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti, et tient compte d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition et de respect des conditions de performances.

Pour le plan d'attribution DUMONT INVESTISSEMENT, la juste valeur moyenne pondérée par action à la date d'attribution est de 158€. Pour le plan SAMSE la valeur est de 170€.

Au titre de l'exercice 2023, la charge totale constatée en charges de personnel s'élève à 1,9 million d'euros. Cette charge a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres.

<sup>(2)</sup> Bénéficiaires membres du Comité Exécutif et mandataires sociaux

<sup>(3)</sup> Bénéficiaires autres que les membres du Comité Exécutif et mandataires sociaux

## 20.2 - Détail des effectifs moyens par activité intégrée

SOCIETES	2023	2022
NEGOCE	4 092	4 076
SA SAMSE	1 761	1 766
SAS M+ MATERIAUX	735	738
SAS DORAS	720	794
SAS MAURIS BOIS	182	176
SAS CHRISTAUD	146	135
SAS SOCOBOIS	129	80
SAS BTP DISTRIBUTION	105	95
SAS ZANON TRANSPORTS	90	87
SAS CELESTIN MATERIAUX	76	76
PIERRE HENRY ET FILS (GROUPE)	71	71
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ	23	23
SAS GEMOISE PARIS (prise de contrôle 2023)	22	
SAS BLANC MATERIAUX	18	22
SAS MAT APPRO	5	7
SA DUMONT INVESTISSEMENT	5	6
SAS GEMOISE PLAST (prise de contrôle 2023)	4	
BRICOLAGE	2 231	2 321
SAS LA BOITE A OUTILS	1 813	1 849
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	108	118
SAS COMPTOIR FROMENT	99	110
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS	211	110
SAS ENTREPOT ARLES - absorbée par ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS sur l'exercice 2023		75
SAS ENTREPOT NIMES - absorbée par ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS sur l'exercice 2023		59
	6 323	6 397

## 20.3 - Effectifs moyens par catégorie

	2023	2022
Employés et Ouvriers	4 028	4 225
Techniciens, Agents de maîtrise	1 219	1 174
Cadres	1 076	998
TOTAL	6 323	6 397

Note 21 – Charges externes

	2023	2022	% de variation à périmètre non comparable	% de variation à périmètre comparable
Sous traitance générale	13 534	13 943	-2,93	-5,47
Locations et transport de biens (1)	11 740	11 417	2,83	2,32
Entretiens et réparations	22 599	19 168	17,90	17,65
Primes d'assurance	6 699	6 430	4,18	3,79
Services extérieurs divers	3 739	2 911	28,44	28,44
Personnel extérieur à l'entreprise	8 389	7 294	15,01	15,01
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	8 635	7 066	22,20	21,96
Publicité, publications et relations publiques	13 168	12 650	4,09	3,88
Déplacements, missions et réceptions	11 203	9 804	14,27	14,13
Frais postaux et télécommunications	3 467	3 701	-6,32	-6,54
Services bancaires et assimilés	3 089	2 899	6,55	6,38
Autres services	916	863	6,14	6,14
	107 178	98 146	9,20	8,64

(1): ce poste comprend les charges de loyers non incluses en dette de locations pour un montant de 3,8 millions d'euros sur 2023 (3,3 millions d'euros au titre de 2022). L'ensemble des charges de location du Groupe s'élèvent à 30,7 millions d'euros sur l'exercice 2023 (28,1 millions d'euros pour 2022).

Note 22 – Dotations aux provisions et dépréciations

	20	23	2022	
	dotations	reprises	dotations	reprises
Dotations pour dépréciation des immobilisations incorporelles				
Reprises de provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles				
Dotations pour dépréciation des immobilisations corporelles	94			
Reprises de provision pour dépréciation des immobilisations corporelles		89		275
Net	5			275
Dotations pour dépréciation des stocks	16 336		19 443	
Reprises de provision pour dépréciation des stocks		19 431		18 526
Net		3 095	917	
Dotations pour dépréciation des créances	10 973		9 146	
Reprises de provision pour dépréciation des créances		10 419		6 161
Net	554		2 985	
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 804		2 968	
Reprises de provisions pour risques et charges		3 750		3 195
Net	54			227
Dépréciations des écarts d'acquisition	2 299		930	
Divors				
Divers Total	33 506	33 689	32 487	28 157
Total Net	33 300	183	4 330	20 137

La variation globale des dotations aux provisions et dépréciations nettes entre 2023 et 2022 provient :

des dépréciations nettes :		
des immobilisations incorporelles et corporelles		-280
des stocks de marchandises		4 012
des créances		2 431
des provisions pour risques et charges		-281
des écarts d'acquisition		-1 369
	Total Net	4 513

# Note 23 - Autres produits et charges de l'exploitation courante

	20	2023		22
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits de cession d'actifs		690		1 014
Autres produits opérationnels		10 089		9 290
VNC des éléments d'actifs cédés	254		889	
Autres charges opérationnelles	7 862		7 625	
Total	8 116	10 779	8 514	10 304
Net		2 663		1 790

## Note 24 – Autres produits et charges opérationnels

	20	2023		)22
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits de cession d'actifs		7 603		4 706
VNC des éléments d'actifs cédés	7 847		1 648	
Autres produits opérationnels		2 312		3 116
Autres charges opérationnelles	4 460		6 370	
Total	12 307	9 915	8 018	7 822
Net	2 392		196	

## Passage du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel

	2023	2022
Résultat opérationnel courant	104 264	125 371
Détail des autres produits et charges opérationnels :		
Produits de cession de l'actif immobilier	7 603	4 706
VNC des éléments de l'actif immobilier cédés	-7 847	-1 648
Retraitement plus-value de cession sur opération de cession-bail		
Dépréciations immobilières Négoce		-277
Dépréciations immobilières Bricolage		
Reprises de dépréciations suite aux cessions immobilières	307	445
Autres produits et charges sur opérations immobilières	75	13
Charges liées à des contrôles et des restructurations	-2 530	-3 435
Résultat opérationnel	101 872	125 175

# Note 25 – Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

	2023	2022
Produits de valeurs mobilières de placement et autres créances	1 892	275
Total	1 892	275

## Note 26 – Coût de l'endettement financier brut

	2023	2022
Intérêts et charges assimilées sur emprunts auprès des établissements de crédit	2 967	1 380
Charge financière "IFRS 16"	2 389	2 031
Total	5 356	3 411

# Note 27 – Autres produits et charges financiers

	20	2023		22
	Charges	Produits	Charges	Produits
Reprise de provisions financières				
Produits des participations		371		584
Produits de cession des immobilisations financières		3 216		26 577
VNC des immobilisations financières cédées	3 215		26 584	
Autres produits divers		180		115
Autres charges diverses			9	
Dotations aux dépréciations financières				
Différences positives de change		26		240
Différences négatives de change	474		823	
	3 689	3 793	27 416	27 516
		104		100

## Note 28 – Formation du résultat financier

			% de variation
	2023	2022	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 892	275	588,00
Coût de l'endettement financier brut	5 356	3 411	57,02
Coût de l'endettement financier net	-3 464	-3 136	10,46
Autres produits et charges financiers	104	100	4,00
RESULTAT FINANCIER	-3 360	-3 036	10,67

# Note 29 – Charges d'impôt

	2023	2022
Charges d'impôt social	23 410	33 226
Impôts différés	2 852	-615
	26 262	32 611

Note 30 – Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence

	2023	2022
PLATTARD (Groupe)	3 525	3 712
SAS MATERIAUX SIMC	2 094	2 348
SAS RG BRICOLAGE	875	791
SAS BOURG MATERIAUX	424	568
SCI ENTREPOT FROMENT	324	302
SAS DIDIER	53	178
SAS TARARE MATERIAUX	85	154
SCI CHABER	113	111
SCI ENTREPOT NIMES	96	54
SCI LE CARREAU	17	16
SCI ESPACE PLUS	9	7
SAS PROVVEDI	-558	
SA DIJON BETON	35	24
	7 092	8 265

### Note 31 – Résultat par action

Nombre moyen pondéré et dilué de titres

	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation
Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	3 458 084	32 785	3 425 299
Achats d'actions propres en cours d'exercice		-2 664	2 664
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice	3 458 084	30 121	3 427 963
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice			3 427 182
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de la société SAMSE - ( en € )			76 432 495
Résultat par action			22,30
	Actions en circulation	Dilution	Nombre de titres

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'action qui, au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résultera des instruments dilutifs (stock-options et actions gratuites) déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés.

Le prix du marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

0

3 427 182

22,30

3 427 182

Les fonds recueillis à l'exercice des options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice a été obtenu de la manière suivante :

Résultat dilué par action

	Avant pondération	Pondération calculée au prorata temporis	Après pondération
Achats d'actions propres en cours d'exercice	-2 664	781	-1 883

# Note 32 - Engagements Hors Bilan

A - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE		
I - ENGAGEMENTS DONNES	2023	2022
Engagements de prise de participations	0	0
Total	0	0
B - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE		
I - ENGAGEMENTS DONNES	2023	2022
Garanties financières		
Cautions bancaires	7 486	701
II - ENGAGEMENTS RECUS		
Ligne de crédit reçue et non utilisée	0	0
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA SOCIE	TE	
I - ENGAGEMENTS DONNES	2023	2022
Compromis d'achat immobilier		
Terrains	14	606
Ensembles immobiliers	2 885	3 059
Total	2 899	3 665
Cautions données dans le cadre de l'exploitation		
Cautions douanières et diverses	696	405
Indemnités de résiliation de convention de rémunération	0	0
II - ENGAGEMENTS RECUS		
Compromis de vente immobilier		
Ensembles immobiliers	0	0
Indemnités d'expropriation et de transfert d'activité	0	0
Total	0	0

### Note 33 – Informations sur les transactions avec les parties liées

#### Les parties liées sont :

- la société mère du Groupe (la société DUMONT INVESTISSEMENT),
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable,
- les entreprises associées,
- les coentreprises,
- les membres du Comité Exécutif.

Les opérations effectuées avec les filiales intégrées globalement sont éliminées.

Seules subsistent dans les comptes consolidés les opérations effectuées avec les sociétés mises en équivalence et les sociétés avec lesquelles le Groupe a un lien de participation. Ces opérations sont considérées comme des opérations effectuées avec des tiers.

			TRANSA	CTIONS
Informations (en milliers d'euros)		Entités mises en équivalence	Autres parties liées	DUMONT INVESTISSEMENT
Produits		46 769	0	36
Charges		9 092	0	3 384
Créances rattachées à des participations		4 086	0	0
Dettes rattachées à des participations		3 383	0	4 612
Comptes courants intra-groupe :				
	Actifs	4 839		263
	Passifs	30		452

D'une manière générale, les transactions réalisées avec les entités liées sont effectuées selon des conditions de marché.

La société DUMONT INVESTISSEMENT a des membres du «key personnel» commun avec l'émetteur.

Les comptes du Groupe sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la SA DUMONT INVESTISSEMENT, société mère du Groupe SAMSE.

Siège social : 2, rue Raymond Pitet

38100 Grenoble N° Siren : 345 287 734 Date de clôture : 31/12/2023

	2023
Le chiffre d'affaires social réalisé par l'ensemble des sociétés	2 727 131
opérationnelles détenues par le Groupe représente un montant global de :	2 121 131
Le passage du social au consolidé s'explique de la manière suivante :	
Elimination du CA des sociétés mises en équivalence	-557 805
Retraitement IFRIC 13	471
Elimination des opérations réciproques réalisées entre les sociétés consolidées	-280 474
Total	1 889 323

### Rémunération des principaux dirigeants :

Cette information figure dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise - Chapitre 2.3 - du Document d'enregistrement universel.

### Note 34 – Instruments financiers

#### A - Instruments financiers inscrits au bilan

#### Juste valeur des instruments financiers

Le tableau ci-dessous présente les éléments comptabilisés en juste valeur par classe d'instruments financiers selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix);
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Juste Valeur des titres de sociétés non consolidées est de niveau 2.

#### (en milliers d'euros)

	31/12/2023		Ventilation par catégorie d'instruments			nents
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	9 636	9 636	9 636			
Autres actifs financiers non courants	7 564	7 564		7 564		
Clients et comptes rattachés	208 656	208 656		208 656		
Autres actifs financiers courants	130 201	130 201		130 201		
Équivalents de trésorerie	57 600	57 600		57 600		
Trésorerie	134 644	134 644		134 644		
Actifs	548 301	548 301	9 636	538 665		
Passifs financiers non courants	322 098	322 098			322 098	
Fournisseurs et comptes rattachés	234 675	234 675			234 675	
Autres dettes courantes	166 681	166 681			166 681	
Passifs financiers courants	82 846	82 846			82 846	
Passifs	806 300	806 300			806 300	_

	31/12	/2022	Ventil	Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	
Titres de participation	9 097	9 097	9 097				
Autres actifs financiers non courants	6 032	6 032		6 032			
Clients et comptes rattachés	220 371	220 371		220 371			
Autres actifs financiers courants	120 405	120 405		120 405			
Équivalents de trésorerie	67 088	67 088		67 088			
Trésorerie	117 523	117 523		117 523			
Actifs	540 516	540 516	9 097	531 419			
Passifs financiers non courants	293 029	293 029			293 029		
Fournisseurs et comptes rattachés	267 992	267 992			267 992		
Autres dettes courantes	172 963	172 963			172 963		
Passifs financiers courants	77 728	77 728			77 728		
Passifs	811 712	811 712			811 712	_	

#### Informations complémentaires

- IFRS 7.37 a à la date de clôture, l'analyse des actifs financiers selon leur ancienneté ne fait pas apparaître d'actifs à risque qui n'auraient pas été dépréciés.
- IFRS 7.14 à la date de clôture, il n'y a pas d'actifs financiers donnés en garantie des passifs.
- IFRS 7.39 a échéancier des passifs : cf note 16.2.

#### B - Impact des instruments financiers

(en milliers d'euros)

		31/12/2023		
	Effets sur le résultat financier			
		Juste valeur	Autre	
Actifs disponibles à la vente		1 106		
Instruments dérivés	542			
Équivalents de trésorerie				
Total	542	1 106		

		31/12/2022		
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propre		
		Juste valeur	Autre	
Actifs disponibles à la vente		-70		
Instruments dérivés	2			
Équivalents de trésorerie				
Total	2	-70		

### Note 35 – Informations sectorielles consolidées (par nature d'activité)

Il convient de rappeler qu'aucun regroupement de secteurs opérationnels n'a été effectué dans le Groupe SAMSE.

Le Groupe prend en compte deux secteurs d'activité distincts : le Négoce et le Bricolage qui correspondent aux deux secteurs revus par le principal décideur opérationnel.

Les Unités Génératrices de Trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les écarts d'acquisition font l'objet d'un suivi, sont affectées systématiquement au secteur opérationnel dont elles dépendent.

Les tests annuels de dépréciation des écarts d'acquisition sont effectués conformément à la norme IAS 36.

Au 31 décembre 2023, le Groupe est structuré en deux secteurs distincts d'activité :

- le Négoce de matériaux de construction
- le Bricolage

Les résultats par secteur d'activité pour les exercices clos au 31 décembre sont détaillés ci-après :

		2023		2022					
		Activité			Activité				
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe			
Chiffre d'affaires	1 738 336	431 461	2 169 797	1 777 303	422 138	2 199 441			
inter-secteurs	-256 066	-24 408	-280 474	-263 104	-24 571	-287 675			
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 482 270	407 053	1 889 323	1 514 199	397 567	1 911 766			
Résultat Opérationnel Courant	78 677	25 587	104 264	100 774	24 597	125 371			
Résultat Opérationnel	76 412	25 460	101 872	101 399	23 776	125 175			
Résultat financier	-3 764	404	-3 360	-2 388	-648	-3 036			
Quote part des résultats des entreprises associées	5 666	1 425	7 091	6 990	1 274	8 264			
Impôt			-26 262			-32 612			
Résultat net			79 341			97 791			

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont :

		2023			2022		
		Activité		Activité			
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	
Dotations aux amortissements	41 961	13 834	55 795	39 750	13 856	53 606	
Dépréciations des écarts d'acquisition	2 299		2 299	930		930	
Dépréciations des immobilisations incorporelles			0			0	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	-48	-41	-89	-61	-214	-275	
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	94		94			0	
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des créances	583	-29	554	2 962	23	2 985	
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des stocks	-3 063	-32	-3 095	364	553	917	
Dotations et reprises de provisions diverses	-127	181	54	-310	83	-227	

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels, ainsi que les acquisitions d'actifs pour les exercices clos le 31 décembre :

		2023		2022					
		Activité			Activité				
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe			
Actifs	1 192 684	215 913	1 408 597	1 179 971	219 239	1 399 210			
Entreprises associées	61 928	4 896	66 824	55 656	4 638	60 294			
Total des actifs	1 254 612	220 809	1 475 421	1 235 627	223 877	1 459 504			
Total des dettes	732 020	101 683	833 703	720 755	117 081	837 836			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	47 822	8 443	56 265	37 541	8 522	46 063			

Le Groupe dispose de deux secteurs d'activité qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques. Ces unités offrent des produits et des services distincts et sont dirigées séparément dans

la mesure où elles exigent des stratégies d'achat et commerciales différentes.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- Négoce de matériaux de construction, qui comprend la distribution de matériaux pour le bâtiment et les travaux publics.
- Bricolage, qui comprend la distribution d'articles de Bricolage, de jardinage et d'équipements intérieur.

Toutes les activités du Groupe ont été regroupées au sein de ces deux secteurs et n'opèrent que sur un seul secteur géographique, la France.

Concernant le niveau d'intégration, chaque secteur correspond à un regroupement d'entités juridiques qui sont chacune dédiée à un et un seul secteur d'activité.

Les méthodes comptables des secteurs présentés sont identiques et les résultats communiqués dans le reporting interne sont arrêtés selon les mêmes méthodes retenues en fin d'exercice, conformément aux normes IFRS appliquées dans le Groupe.

Par conséquent, aucun tableau de rapprochement des données consolidées avec le total des secteurs réconciliés n'est présenté.

La performance est évaluée sur la base du résultat avant impôt du secteur. La Direction Générale utilise le résultat du secteur parce qu'elle juge que cette information est la plus pertinente pour comprendre la performance par rapport à celle d'autres entités intervenant dans ces activités.

Les prix de transferts entre les secteurs sont déterminés dans des conditions de concurrence normale.

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé dans les deux secteurs concernés.

Note 36 – Honoraires des Commissaires aux comptes

	MAZARS				AGILI(3F)				Autres				
	2023		202	2022		2023		2022		2023		2022	
(en euros)	Montant (HT)	%											
AUDIT													
Certification des comptes individuels et consolidés	303 115	48 %	289 355	50 %	121 875	19 %	89 500	15 %	202 205	32 %	203 550	35 %	
-Emetteur	92 135	49 %	89 500	50 %	94 375	51 %	89 500	50 %					
-Filiales intégrées globalement	210,98	48 %	199 855	50 %	27 500	6 %			202 205	46 %	203 550	50 %	
Services autres que la certification des comptes <sup>(1)</sup>	33 950	58 %	35 360	50 %	23 000	39 %	29 000	41 %	1 800	3 %	6 660	9 %	
-Emetteur	22 840	50 %	23 500	68 %	23 000	32 %	11 000	32 %					
-Filiales intégrées globalement	11 110	86 %	11 860	32 %		49 %	18 000	49 %	1 800	14 %	6 660	18 %	
SOUS-TOTAL AUDIT	337,065	49 %	324 715	50 %	144 875	18 %	118 500	18 %	204 005	30 %	210 210	32 %	
AUTRES PRESTATIONS													
Juridique, fiscal, social et autres													
SOUS-TOTAL AUTRES PRESTATIONS													
TOTAL	337,065	49 %	324 715	50 %	144 875	18 %	118 500	18 %	204 005	30 %	210 210	32 %	

#### (1) dont pour les SACC :

- rapport sur les conventions réglementées
- revue du rapport de gestion
- lettre de fin de travaux
- attestation portant sur des ratios financiers
- revue de la mise en œuvre de la réglementation sur la Taxonomie verte Européenne
- attestations spécifiques
- Diligences réalisées dans le cadre d'un projet d'acquisition